L'attitude de la population de langue anglaise dans la question du français a été malveillante et inintelligente; la répercussion sur la province de Québec et sur notre développement national a été malheureuse.
Le génie français est le génie de race le plus brillant du monde moderne. Ce n'est peut-être pas facile à prouver, mais c'est facile à sentir.
Le professeur OSBORNE.

# LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tout obscurantiste qui pérore sur l'avantage d'une langue et d'une langue seulement combat de toute son influence pour un Canada tronqué et anémié, en comparaison avec l'entité composite qu'il devrait être.
Le professeur OSBORNE.

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 23 février 1935 — NO 51

IMMIGRATION

## "Nous voulons retourner chez nous"

Au moment où nos législateurs canadiens s'apprêtent à remettre en vigueur la politique d'immigration, des colons britanniques, établis dans le district de Prince-Albert, l'un des meilleurs de l'Ouest, demandent, à grands cris, qu'il leur soit permis de retourner chez eux.

Une délégation, représentant un groupe d'une centaine de personnes, placées sur des fermes de Clouston, de Red Deer Hill et Buckland, envahit, ces jours derniers, le Bureau de colonisation à Prince-Albert. A l'officier qui intima l'ordre de sortir à ces colons, ces derniers répondirent qu'ils n'obéiraient qu'après avoir reçu une réponse d'Ottawa les autorisant à rentrer dans leur patrie. Trois ou quatre y passèrent la nuit.

Ils se plaignent amèrement d'avoir été déçus par de fallacieuses promesses. "Nous avons quitté nos foyers en Ecosse, au pays de Galles et en Grande-Bretagne où nous avions de l'ouvrage, et nous attendons encore l'accomplissement des mirobolantes promesses. Depuis notre arrivée, déclarent-ils, nous mourons de faim. Nous sommes mal logés dans des taudis où le toit menace de s'effondrer, où les murs lézardés ne protègent ni contre le vent ni contre le froid. Nos terres sont d'un rendement insuffisant. Nos animaux appartiennent au gouvernement impérial, impossible pour nous d'en disposer. Nous avons été frustrés dans le partage de l'assistance publique. Nous n'avons jamais vu la couleur des $1,500 que devait recevoir chaque famille en mettant le pied sur la terre canadienne. Plusieurs ont mangé leurs faibles épargnes, amassées lentement dans la mère-patrie. Une femme taxe de "scandaleuses" les conditions dont héritèrent les colons britanniques. Des porte-parole de la délégation affirment que tous ces colons du Canada, amenés à la faveur d'un plan de colonisation d'il y a quelque cinq ou six ans, désirent ardemment leur rapatriement.

Ils sont, paraît-il, décidés de protester jusqu'à obtention du but de leur requête.

Avant de déclencher, en Angleterre, un nouveau mouvement migratoire, les législateurs canadiens devraient prêter l'oreille à ces doléances. Elles indiquent deux choses: l'insuccès complet du Britannique sur la ferme et la nécessité de l'assistance publique, inconnue au Canada avant la venue d'immigrants habitués à la "**dole**". Si nous enlevons de la liste du secours, tous les noms anglais, la proportion des autres races est très faible. Malgré les efforts des gouvernements et des compagnies ou financiers intéressés à leur sort, nous n'avons retenu que le cinquième du contingent des colons sélects de la **Mother Country**. Et combien en est-il demeuré, de ce cinquième, sur la terre? Plusieurs ont pris le chemin des villes. De l'infime minorité établie sur la ferme, très peu se sont tirés d'affaires. Les colons de la région de Prince-Albert, celle qui a le moins souffert de la dépression, nous en offrent une confirmation incontestable. Leurs voisins, fermiers canadiens, ont subi les dures années sans faire appel à la charité. S'ils n'ont pas vendu cher, ils n'ont pas souffert du froid et ne sont pas morts de faim.

Quand se rendra-t-on à l'évidence que le Britannique n'est pas le cultivateur idéal pour le fermage de l'Ouest. L'expérience, tentée tant de fois, a toujours produit les mêmes résultats: des centaines et des milliers de colons britanniques végètent sempiternellement à côté de Canadiens prospères.

En dépit de ce fait, la Chambre de Commerce de Prince-Albert endossait récemment le projet du fameux général Hornby. Cette ville et les autres de l'Ouest n'en ont donc pas assez sur les bras? N'ont-elles pas assez de chômeurs sur les listes de l'assistance publique? C'est pourtant par cents mille dollars qu'elles empruntent du fédéral. Le gouvernement d'Ottawa ne prêtera pas indéfiniment. Il ne devrait pas le faire. C'est une mauvaise accoutumance. Qu'il vienne en aide au fermier canadien, qui fait la grandeur et la richesse du Canada lorsque les conditions sont favorables, mais qui a été éprouvé par l'adversité d'une sécheresse extrême, c'est de bonne politique; noblesse oblige. Qu'il se charge de régler le problème du chômage d'Angleterre en absorbant ses désoeuvrés et toute la crasse des "slums", au détriment matériel et moral de la population canadienne, c'est une politique blâmable.

La Chambre de Commerce de Prince-Albert, comme celles des autres villes canadiennes, comme toutes les compagnies ou groupes financiers de notre pays, composés de gens expérimentés, devraient comprendre que le moment est inopportun de faire venir des colons britanniques qui n'ont pas assez d'initiative pour s'empêcher de mourir au milieu de l'abondance et de se construire une habitation convenable à même nos denses forêts du nord; ils devraient savoir que ce n'est pas avec des fermiers genre Lord Rodney, un agent d'immigration en Angleterre, qui a fait un fiasco épatant de son immense ferme de Lamoureux, en Alberta, que l'on réhabilitera l'agriculture en Canada.

M. Bruce, haut commissaire australien à Londres, déclarait récemment que le problème du chômage en Angleterre ne sera résolu que le jour où la migration vers les dominions aura repris son cours. En retour, ajoute ce monsieur, l'Angleterre devrait accorder la première considération à ces pays destinés à constituer la seconde patrie des immigrants britanniques. L'Angleterre consentira volontiers à nous expédier ses indésirables; quant à son commerce, comme par le passé, elle achètera en toute logique sans y mêler la question de sentiment, là où c'est plus avantageux. Entretemps, les colons britanniques crieront qu'ils meurent de faim dans leur patrie d'adoption, malgré les sommes énormes prélevées sur les économies de leurs laborieux voisins pour les secourir.

Nos impérialistes canadiens sont tellement épris de leur ancienne patrie, s'ils ne sont effrayés de la menace française, qu'ils sont prêts à soulager la Grande-Bretagne à tout prix et en dépit de tout bon sens. Ils dament même le pion au gouvernement. A preuve: pendant que l'on discoure à Ottawa, sur l'opportunité de reprendre la politique d'immigration, une nouvelle récente de la Presse Associée Canadienne nous annonce que l'on vient d'acheter 1,000 acres de terre sur l'île de Vancouver pour y fonder une école d'agriculture. Le major M. F. Tait, le nouveau principal, dit que quarante enfants anglais, âgés de sept à dix ans, cueillis dans les diverses institutions britanniques, débarqueront bientôt sur le sol canadien. La Société de l'enfance anglaise aurait acheté ce terrain. Lorsque l'école fonctionnera bien, elle pourra héberger près de quatre cents garcons et filles. Après un apprentissage de quelques années, ces enfants sans foyers seront établis sur des fermes de la prairie. Cette nouvelle donne un caractère d'actualité à l'article intitulé "La traite des blancs", que nous reproduisions, quelques semaines passées.

Si nos impérialistes témoignaient autant d'intérêts aux enfants de nos orphelinats canadiens et aux jeunes ruraux, qui par milliers, au sortir de l'école, ne savent que faire de leur temps faute d'ouvrage, ils rendraient un véritable service à leur patrie immédiate qu'ils desservent si mal.

Aucun motif ne justifie cet engouement pour l'immigration, si ce n'est celui de sauvegarder la prépondérance anglaise au Canada.

JOSEPH VALOIS, O.M.I.

## PERTE DE VIE SUR UN TRAVERSIER DE VANCOUVER

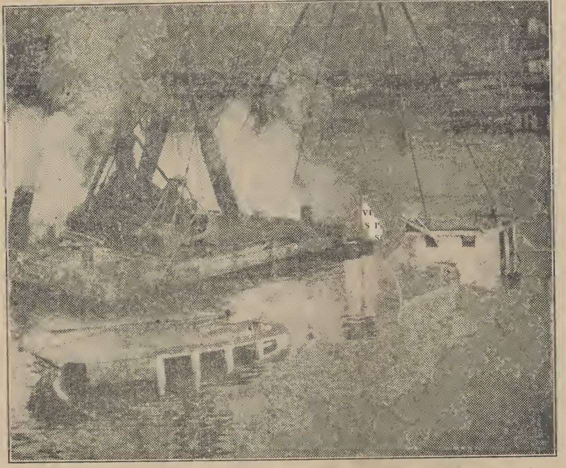

Notre gravure montre le traversier municipal No 5 renfloué après sa collision avec le Princess Alice. Le paquebot, venant de Seattle, a frappé le traversier dans le port. Six passagers et trois hommes de l'équipage furent sauvés. Mais une vieille femme périt emprisonnée dans une cabine, malgré les efforts héroïques du capitaine pour la sauver. Le traversier a coulé en huit minutes et dans 120 pieds d'eau.

## MORT DE S. EXC. MGR LEBLANC

EVEQUE DE ST-JEAN — HOMME D'UNE GRANDE AMENITE—SES OEUVRES — SON GRAND ESPRIT DE JUSTICE

Son Excellence Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, est mort dimanche dernier, dans son évêché, d'une syncope de coeur. Il était malade depuis quelques mois. Il reçut quelques jours auparavant les derniers sacrements. Son mauvais état de santé alla toujours empirant. Il fut sans connaissance les deux jours qui précédèrent sa mort.

Mgr Leblanc était évêque depuis le mois de décembre, 1912. Il est né le 15 octobre 1870 à Saint-Bernard en Nouvelle-Ecosse. Il fut ordonné prêtre, le 29 juin 1898; élu évêque de Saint-Jean, le 2 août 1912, sacré sous ce titre, à Saint-Jean, le 10 décembre suivant par S. E. Mgr Stagni, délégué apostolique.

Durant son règne, il a créé plusieurs oeuvres et favorisé le développement des communautés religieuses, entre autres celles des Soeurs de la Charité de l'Immaculée-Conception, qui, depuis ont fait des fondations assez nombreuses dans l'Ouest, entre autres l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert; elles sont aussi à l'Orphelinat de cette ville.

Mgr Leblanc a fondé une maison de retraite pour son clergé.

Le défunt sera très regretté. Par son aménité et sa charité, Mgr Leblanc eut tôt fait de gagner la sympathie de toutes ses ouailles. Il s'intéressa de façon particulière aux oeuvres catholiques de l'Ouest. Lors de son dernier voyage à Vancouver, il s'arrêta à Prince-Albert pour y visiter les institutions religieuses ainsi qu'à Gravelbourg. Il nous encouragea à poursuivre notre lutte contre le socialisme, à promouvoir l'Action catholique et à sauvegarder notre langue et nos belles traditions françaises.

Epris d'un grand amour pour la justice, il défendit les droits de tous ses diocésains de diverses races. En ce faisant, il s'est acquis l'admiration et l'affection sincères de ceux qui ont vécu sous sa houlette pastorale.

## LA FRANCE FERAIT UN DON DE TERRAIN AU CANADA

**Un projet présenté en vue de céder quatre acres et demi de terrain, près du cimetière des soldats canadiens.**

PARIS. — La France cédera au Canada quatre acres et demie de terrain près du cimetière des anciens combattants canadiens à Vimy, Pas de Calais, si un projet de loi présenté est adopté.

Pierre Laval, ministre des affaires étrangères, et Louis-Germain Martin, ministre des finances, ont présenté, au nom du président Albert Lebrun, un projet en vue de l'achat du terrain de son propriétaire actuel, la commission canadienne du mémorial de Vimy, afin de l'offrir au gouvernement canadien comme marque de gratitude. Cette étendue de terre, connue sous le nom de Grand Val, est située le long du plateau Vimy, qui renferme 250 acres et fut cédé au Canada le 5 décembre 1922.

## MORT DE MGR MARTIN WHELAN

IL FUT VICAIRE GENERAL DE TORONTO ET UN DES FONDATEURS DU SEMINAIRE SAINT-AUGUSTIN

TORONTO. — Mgr Martin Whelan, ancien vicaire général du diocèse de Toronto et un des fondateurs du Séminaire St-Augustin, est décédé à l'âge de 67 ans. Il a succombé à une attaque cardiaque, après six semaines de maladie. Il fut curé de Ste-Hélène au cours des treize dernières années et auparavant curé de la cathédrale St-Michel et de Notre-Dame de Lourdes.

Le prélat défunt naquit à Caledonia, Ont., fit son éducation à Sandwich et au collège St-Michel, de Toronto, fut ordonné prêtre, il y a plus de 40 ans. La principale oeuvre de sa vie fut la fondation du séminaire St-Augustin.

## Turnbull, président

Franklin W. Turnbull, député de Régina, à la Chambre des Communes, vient d'être nommé président du Comité chargé d'étudier les modifications que pourrait subir l'Acte de l'Amérique Britanique du Nord.

Les Canadiens français ne priseront certes pas cette nomination. Ils entourent d'un soin jaloux la charte où sont garantis leurs droits et que l'on a depuis toujours interprétée d'une façon mesquine. Ils seraient consentants qu'on l'explicite pour l'obtention de la justice pleine et entière. Mais ils douteront fort qu'il en soit ainsi sous la présidence d'un homme du calibre de Turnbull.

Espérons, toutefois, que le Comite saura faire respecter les clauses qui ont trait aux questions de langue et de religion. Autrement, il provoquerait de bien tristes représailles.

## 179,785 immigrants sont venus au Canada de 1930 à 1934

**Calculs faits suivant les réponses données en Chambre par le ministre de l'immigration**

OTTAWA. — Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933 et 1934, le nombre total d'immigrants venus au Canada de tous les pays du monde a été de 179,785. C'est ce que nous déduisons des réponses données en Chambre des Communes par le ministre de l'Immigration, l'honorable W. A. Gordon, aux questionnaires de MM. Joseph Bradette, député de Témiscamingue-nord, et l'honorable Ian Mackenzie, député de Vancouver-centre.

Voici le détail pour chacune des années: 1930, 104,806; 1931, 27,530; 1932, 20,591; 1933, 14,382; 1934, 12,476.

Durant ces quatre dernières années, pour le moins, officiellement, l'immigration était prohibée.

Au cours de la période de cinq ans de 1930 à 1934 les Iles Britanniques nous ont fourn 45,038 immigrants, les Etats-Unis, 63,036, la France 684 et l'Allemagne, 12,350.

## "BON SANG NE MENT PAS"

PIECE PRIMEE AU FESTIVAL DE L'ALBERTA

Les Canadiens français de l'Alberta viennent de remporter un beau succès au festival dramatique de Calgary. Le Club dramatique de St-Joachim, paroisse canadienne-française d'Edmonton, a joué une pièce intitulée "**Bon sang ne ment pas**" de Mme Emma Morrier.

Les acteurs étaient M. Hervieux, Mme Hervieux, Mlle Gabrielle Hervieux et Mme J.-T. Tremblay. Ils ont su rendre les sentiments de ce drame d'une haute inspiration, d'une façon parfaite. Le geste, la diction, l'aisance des divers acteurs ont mérité une mention spéciale des juges.

"Bon sang..." a remporté la palme sur tous les autres concurrents de langue anglaise.

Le drame sera joué au festival d'Ottawa, en avril prochain. Ce premier triomphe augure bien. Puisse-t-il être le prélude de nouveaux succès!

Nous nous réjouissons de l'honneur que fait rejaillir sur la race canadienne, dans une province mixte où le français est maintes fois brimé, le triomphe dans le domaine artistique que viennent de remporter nos compatriotes de l'Alberta.

Dans ce commentaire hâtif, nous ne pouvons donner une juste appréciation de la pièce primée de Mme Morrier. Elle est certainement de bonne venue et s'inspire d'un véritable amour de l'âme française qui ne saurait jamais trahir le devoir et forfaire à l'honneur.

Nous citons quelques passage...

"Dans ses veines (de Paulette) coule un sang pur et noble qui n'a jamais trahi sa race. Dans ma famille, comme dans la tienne, les liens du coeur, au moment des grandes épreuves, se sont resserrés, et pourquoi donc le sang d'une Boisfleury, aujourd'hui, ne coulerait-il pas aussi pur et chaud dans les artères du coeur de notre enfant."

Il s'agit, dans ce drame, d'une jeune fille qui a fait un stage de cinq ans dans une pension de France pour parfaire une éducation française qu'elle a négligée à Edmonton, malgré les nombreux avantages que présentent des institutions locales, qui donnent une éducation en rapport avec notre idéal.

Et les parents se demandent si leur enfant ne sera pas changée...

Un moment hautaine, parce qu'ignorant la situation de ses parents, elle se ressaisit:

"Eh bien! je vais dissiper cette gêne qui, en arrivant ici, m'oppressait d'abord; je vais ressaisir le bonheur. Je vais vous aimer de toutes mes forces"

"Bon sang ne ment pas!"

Nous recommandons cette pièce à tous nos cercles, à tous les clubs de jeunesse de notre province. Elle est intéressante, bien adaptée à notre vie; elle ne requiert que quatre acteurs et une mise en scène peu compliquée; elle élève l'âme, stimule, chez les parents, le souci de donner une éducation bien française à leurs enfants. — J.V.

(1) En vente au Patriote au prix de 25c l'unité.

## L'opinion au deux pôles de l'Empire

**L'Etat de l'Afrique-sud observera une stricte neutralité en cas de guerre impériale, mais, suivant le sénateur Hughes, il en sera tout autrement au Canada**

OTTAWA. — Le sénateur J. J. Hughes, de l'Ile du Prince-Edouard, a présenté au Sénat une curieuse résolution au sujet de la guerre. La voici:

1. Que de l'avis de cette Chambre, advenant une nouvelle guerre entre le Canada et une ou plusieurs nations, le Canada devra poursuivre cette guerre en utilisant jusqu'à la moindre de ses ressources en hommes et en matériel;

Que la déclaration de guerre ou l'ouverture des hostilités devra être immédiatement suivie de la mobilisation et de la conscription de tout l'effectif humain et de toutes les ressources de la nation en matériel;

Qu'un Conseil de guerre, représentant toutes les provinces et le Gouvernement central devra être formé et devra être investi du pouvoir suprême sur toutes les opérations militaires et sur tous les commandements de guerre;

Que ledit Conseil devra posséder le pouvoir d'affecter chaque homme et chaque femme du Canada aux emplois auxquels il les jugera le plus aptes, mais en changeant le moins possible les occupations journalières de la population;

Que les gages, salaires, appointements ou revenus employés à l'usage ou à la réserve personnelle de qui que ce soit dans le Dominion, depuis le gouverneur général jusqu'au plus humble citoyen, y compris les officiers de l'armée, ne devront pas être supérieurs à la solde du simple soldat en campagne, tout en accord-tion femme sonne l'assur h une allocation pour les personnes à charge;

Qu'aucun emprunt ne soit effectué ou quaucune dette ne soit contractée en vue de la poursuite de la guerre,

(Suite à la page 2)

## B. Hauptmann est condamné à la "Chaise"

LE MEURTRIER DU BEBE LINDBERGH SERA ELECTROCUTE LA SEMAINE DU 18 MARS

IL EN APPELERA

FLEMINGTON, N. J. — La peine de mort a été décrétée contre Bruno-Richard Hauptmann, trouvé coupable du meurtre du bébé Lindbergh, mais ses avocats se préparent à livrer une lutte légale de plusieurs mois devant les tribunaux supérieurs.

Le gouverneur de la prison s'entend avec le juge et le jury pour fixer au vendredi soir, 22 mars, la date probable de l'électrocution. Hauptmann fut condamné à "subir la mort" la semaine du 18 mars et le vendredi est la journée fatale à la prison des condamnés à Trenton.

Tandis que Hauptmann pleuraft dans sa cellule, Edward-J. Reilly, chef de la défense du menuisier allemand, a dit qu'il interjetterait un appel jusqu'en Cour Suprême des Etats-Unis si la chose était nécessaire.

Le premier tribunal qui entendra la requête de Reilly, la "State Court of errors and appeals", aura ses assises aux mois de mai. Le tribunal des pardons ne siégera pas avant le mois d'octobre.

## DERNIÈRE HEURE

LE RETOUR DE LA SARRE

NAPLES. — Les ambassadeurs français et allemands, en Italie, ont signé l'accord final à propos du transfer du territoire de LaSarre à l'Allemagne.

UNE ENQUETE SUR LA FABRICATION DES ARMES

LONDRES. — Le gouvernement vient de nommer une commission pour faire une enquête sur la fabrication des armes par les manufactures privées.

DEUX FEMMES DECAPITEES

BERLIN.—La baronnesse Renate von Natzmer et Frau Pebita von Falkenhayne ont été décapitées comme espionnes. Le reichsfuerer Hitler n'a pas voulu commuer la sentence.

### Vote de confiance

PARIS. — Le premier ministre P.-E. Flandin a maintenu son ministère sur les plans du rétablissement industriel. Il a obtenu un vote de confiance de 444 contre 124.

LES PROJETS DE LOI

## Il deviendrait libelleux d'attaquer les races et les religions en Ontario

**Le député provincial de Toronto--Saint-Andrews, J. Glass, présentera un bill en ce sens à la session**

LA LOI DE QUEBEC ET DU MANITOBA

TORONTO. — Le député J. J. Glass, libéral de Toronto-Saint-Andrews, a l'intention de présenter à la prochaine session provinciale un bill qui élargirait singulièrement la portée de la loi du libelle. Ainsi une personne qui ferait des déclarations libelleuses contre une partie de la population, une race ou une croyance, pourrait être traduite en justice. Une telle loi existe déjà au Manitoba, où le parlement l'a adoptée depuis deux ans.

LA LOI EXISTANTE DANS QUEBEC

La loi du libelle a été modifiée à plusieurs reprises dans Québec et dans différentes directions. Mais, d'après les renseignements que nous avons pu obtenir, elle n'aurait pas encore une portée identique à la loi manitobaine, ni surtout à celle qu'on veut instaurer en Ontario. Toutefois le discours du trône laissait entendre au début de la session qu'il y aurait peut-être des modifications dans le [illegible]

# DIVERS

## CHANGEMENT DU SYSTEME DE BANQUES

**Aux Etats-Unis — Le système actuel a fait faillite — On veut l'adapter aux conditions actuelles—Un projet de loi a été soumis au congrès — Les pouvoirs au Bureau de M. Eccles**

WASHINGTON. — La faillite du système bancaire américain, au cours de la période actuelle de dépression, nécessite les réformes drastiques qui sont contenues dans le projet de loi sur les banques soumis au Congrès par l'administration fédérale. Cette déclaration a été faite par M. M. S. Eccles, gouverneur du Bureau de la Banque fédérale de Réserve.

D'après le projet de loi soumis au parlement, le Bureau que préside M. Eccles recevra des pouvoirs très étendus.

Le but des réformes proposées dans le système bancaire actuel, dit M. Eccles, est:

1—D'accélérer la reprise économique;

2—De rendre le système bancaire et monétaire, qui est basé sur les conditions d'avant la guerre, plus conforme aux besoins économiques actuels et futurs;

3—D'empêcher le retour des conditions qui, au printemps de 1933, ont été cause de la faillite du système bancaire.

Parmi les nouveaux pouvoirs demandées par le Bureau de la Banque de Réserve, mentionnons:

—la centralisation des opérations de bourse entre les mains du Bureau;

—la consolidation des bureaux des gouverneurs et des agents des Banques fédérales de Réserve pour les rendre responsables à Washington.

Une autre mesure a pour but de faire entrer les 15,900 banques du pays dans le système de la Banque fédérale.

—:::—

## Plus de 20 millions d'assistés

WASHINGTON: — On a annoncé que 5,000,000 de familles américaines reçoivent assistance des autorités. En comptant quatre personnes par famille, on arrive à un total de plus de 20 millions de personnes qui sont secourues par le gouvernement. On estime que plus de 750,000 célibataires sont sur la liste des personnes assistées. On s'attend à une diminution avec l'arrivée du printemps. La NIRA a en caisse un montant de $60,000,000, juste ce qu'il faut pour continuer les secours jusqu'au 20 février. Après cette date, il faudra compter sur le programme de travaux publics du président Roosevelt pour lequel une somme de $4,800,000,000 est demandée au Congrès.

—:::—

## Un seul a résisté

WASHINGTON: — La marine des Etats-Unis a dépensé $40,000,000 en dirigeables, depuis la guerre. Il n'y a que le "Los Angeles" qui a résisté.

—:::—

## STATISTIQUES MONDIALES ECONOMIQUES

**Les réserves d'or ont augmenté de 900 millions d'anciens dollars — La valeur-or du commerce indique une légère diminution — Les indices de la production**

GENEVE. — D'après le dernier bulletin mensuel de statistiques de la Société des Nations, les réserves d'or, non compris l'U.R.S.S., ont augmenté de plus de 900 millions d'anciens dollars-or en 1934 (France, 203 millions; Etats-Unis, 854 millions).

La valeur or du commerce mondial qui, en novembre 1934, représentait 35.3% de la moyenne mensuelle de 1929 indique une légère diminution saisonnière. Cependant, elle est bien supérieure au niveau le plus bas enregistré en juillet dernier: 31.8%.

Les derniers indices de la production industrielle montrent une légère amélioration en Allemagne, Autriche, Belgique, Chili, Etats-Unis, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède et Tchécoslovaque.

Les indices des cours des actions industrielles montrent, en 1934, une hausse considérable dans un certain nombre de pays: Autriche, 38%; Suède, 28%; Mexique, 26%; Allemagne, 19%; Royaume-Uni, 16%; Danemark, 13%; Canada, 11%. Ils sont tombés en France de 27%, aux Pays-Bas de 24% et en Belgique de 24%.

—:::—

## RAPPORT ANNUEL DE LA SUN LIFE

Le rapport de cette compagnie d'assurance et les remarques de son président, M. Arthur B. Wood, accusent une amélioration sensible et encourageante pour la reprise des affaires.

En ce qui concerne l'assurance-vie, la dépression est préférable aux problèmes de la réhabilitation. Actuellement; il est partout difficile de faire des placements à intérêts rémunérateurs, et les garanties de l'assurance sur la vie ont grandement augmenté les annuités et les polices d'assurance. Le président Wood souligne le fait que l'an passé la compagnie Sun Life a payé $88,000,000 aux assurés dont 85% étaient en montant de moins de $5,000; ce qui prouve que la compagnie est d'un grand secours immédiat pour la classe moyenne et que, pour sa part, elle résout les problèmes financiers de l'heure actuelle.


# HOSPITALITY

Whether you drink by the bottle---by the glass ---or in a cool stein

BOHEMIAN Style LAGER

---will always taste just a little Better!

PRINCE ALBERT — Prince Albert BREWERIES LIMITED — SASKATCHEWAN



# LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

| | |
|---|---|
| Un an, Canada | $2.00 |
| " " Etats-Unis | $2.50 |
| " " Europe | $2.50 |


## Annonces Classées

**Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion TARIF: .......... 2 sous par mot**

A VENDRE—Un cours d'affaires par correspondance tel qu'annoncé par le Dominion Businesse College de Winnipeg.

UN COURS d'affaires suivi au Success Business College de Prince-Albert. Adresser "Le Patriote"

**REPARATION DES MONTRES**

Grands ressorts $1.00. Verres (rég) 25c. Tout travail garanti. Commandes par la poste reçoivent notre meilleure attention. MacDonald's, 1106, Avenue Centrale, Prince-Albert

**A VENDRE**

**Gramophone "Jones & Cross"**

UN JOLI gramophone cabinet peu usagé et en parfait ordre, ressort garanti, valant $195.00; à vendre avec 22 disques français et anglais, pour $50.00 port payé. Adressez boite 5, Le Patriote.

**COLONISATION**

ON COMMENCE déjà à penser aux cultures du printemps et une foule de cultivateurs songent à s'établir sur de bonnes terres. Ici, à Big-River, il y a toutes sortes de fermes exploitées et non-exploitées à vendre dans une région propice à la culture mixte. Les homesteads du nord de la Saskatchewan sont à votre disposition. C'est tout près du village, de l'église catholique et de l'école. Ecrivez au secrétaire du comité de la colonisation à Big River, Sask.

**Servante demandée**

Véritable chez soi, famille canadienne-française. Mentionnez âge, expérience et salaire initial désiré. Doit être bonne cuisinière, sage, propre, laborieuse et intelligente sinon inutile d'écrire. Position permanente et augmentation si jugée compétente. H. Prince, marchand, Shipman, Sask.

**ON DEMANDE**

INSTITUTEUR bilingue, avec diplôme de première classe, pour l'école du Lac Pelletier No 2224. Devra pouvoir enseigner correctement le français. Mentionner expérience et salaire désiré. F. G. Verret, secr., Lac Pelletier, Sask.

POUR ECOLE Maisonneuve 4582, une institutrice bilingue possédant certificat de première ou deuxième classe. Salaire $500, par an, $30, par mois comptant. Ecole ouvrira le 4 mars. Résidence sur terrain de l'école. Maison de pension à proximité. S'adresser à H. Bissonnette, secrétare, St-Victor, Sask

**A vendre ou à louer**

MAISON dans un centre canadien-francais, près de l'église et de l'école Adressez Boite 6, Le Patriote.

# Partout et Toujours

Où que vous alliez au Canada, dans ou hors les sentiers battus . . . du plus petit hameau du Cap Breton au plus lointain camp de bûcherons de l'Ile de Vancouver, et de là, par les territoires du nord, jusqu'à l'intérieur du cercle arctique où niche Aklavik . . . partout où habitent des êtres humains, vous trouverez à votre portée un approvisionnement de tabac: tout au moins des cigarettes, du tabac à pipe et à chiquer, peut-être aussi des cigares.

Vous vous attendriez, naturellement, à pouvoir acheter du tabac à chaque magasin de tabac, hôtel, restaurant, café, dans la plupart des magasins à rayons, à chaque magasin général de village ou de carrefour et dans la plupart des pharmacies. Mais même si vous faites le total de tous ces établissements de détail, il restera encore 17,500 autres maisons d'affaires au Canada où vous trouveriez régulièrement en vente des marques de l'Imperial Tobacco Company.

La Compagnie, dans son empressement à servir le public canadien, ne se tient pas pour satisfaite quand elle a créé les meilleurs produits qu'il lui soit possible, qu'elle les a empaquetés comme elle sait le faire excellemment, en quantités appropriées à tous les besoins. Elle fait encore tout en son pouvoir pour que ces produits soient promptement et facilement accessibles aux consommateurs de tabac en toutes saisons de l'année, à toute heure du jour, dans tous les endroits d'un océan à l'autre.

Il importe peu que des amis vous arrivent inopinément le soir ou un jour de congé, quand votre approvisionnement de tabac n'est pas à la hauteur de votre libéralité; il y a toujours bien près un magasin où on vous accommodera promptement. Pas besoin de vous tracasser si, après avoir pris votre siège à la joute ou votre place dans le train, vous constatez que vous avez oublié vos cigarettes; un vendeur ambulant sera tôt près de vous avec votre marque favorite. Et qu'importe encore que vous vous trouviez à court pendant une randonnée en auto ou quand vous êtes en vacances au loin? C'est si facile de refaire votre provision, puisqu'il y a partout des vendeurs de produits Imperial.

*"Je veux ce que je veux quand je le veux", dit une chanson anglaise. Si c'est un produit Imperial que vous voulez,—et c'est sans doute le cas —vous OBTENEZ ce que vous voulez, quand et où vous le voulez!*

I.T.Co

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED


## L'opinion....

(Suite de la 1ère page)

non plus qu'aux fins de la démobilisation;

Que tous les frais de la guerre et de la démobilisation soient soldés par le moyen de l'impôt ou par des prélèvements sur le capital, en sorte que, à la fin de la guerre et de la démobilisation, la dette du pays ne soit pas plus élevée qu'au début des hostilités.

### DECLARATION DE PIROV

CAPE TOWN. — Presqu'au même moment où le sénateur Hughes notifiait le pays de l'importante résolution qu'il allait présenter, le ministre de la défense nationale dans l'Etat britannique de l'Afrique Sud, M. Oswald Pirow, faisait des déclarations sensationnelles au congrès de la presse impériale britannique qui venait de s'ouvrir à Capetown.

Mais à l'encontre du sénateur Hughes, dont la résolution tends à assurer la participation immédiate du Canada aux guerres de l'empire, le ministre sud-africain déclarait que si son gouvernement s'engageait formellement à participer à la défense de l'empire outremer en cas de guerre, cela déclancherait immédiatement une guerre civile dans l'Afrique-Sud.

"Nous sommes devenus les maîtres de nos destinées, a déclaré M. Pirow. Je puis déclarer sans crainte d'être contredit qu'il n'existe pas d'antipathie ici pour l'Angleterre et l'empire britannique, mais l'expérience du passé nous permet de prévoir que si, en cas de guerre, le gouvernement sud-africain voulait à tout prix y participer en envoyant des troupes outremer, des troubles sérieux suivraient une telle décision, peut-être même une guerre civile. Voilà pourquoi le gouvernement ne contribuera d'aucune façon à l'établissement d'un système collectif de défense impériale".

### MISE AU POINT DE HERTZOG

CAPETOWN. — Le général Hertzog, premier ministre d'Afrique-Sud, a déclaré qu'il ne fallait pas interpréter la déclaration faite au commencement de la semaine par le ministre de la défense, Oswald Pirow, comme une indication que l'Afrique-Sud resterait neutre advenant une guerre entre la Grande-Bretagne et une autre puissance.

C'est en répondant à une interpellation à ce sujet dans la Chambre d'Assemblée que le premier ministre fut amené à faire cette déclaration.

"Quant à savoir, dit-il, si l'Union sud-africaine entrera dans une guerre à laquelle l'Angleterre prend part comme belligérant, c'est là une question qui sera tranchée par le peuple de l'Union se prononçant par son gouvernement et son parlement dès qu'elle se posera."

Parlant aux délégués de la presse impériale, M. Pirow avait dit que, si un gouvernement était assez fou pour entraîner l'Afrique-sud dans une autre guerre outre mer, la guerre civile éclaterait dans le pays.

—:::—

### LA BONNE DE L'ACADEMICIEN

—Oui, elle a le rare talent de signer son nom sans employer une seule lettre en rapport avec l'orthographe.

—?...

—Elle se nomme Sophie, et elle écrit tout bonnement: Çaufy.


Visitez Notre Magasin

Nous avons de nombreuses réductions

MORGAN'S

Ave Centrale — Prince-Albert

CHARBON et BOIS

BOIS et CHARBON

Nous avons un grand stock de différentes marques de charbon ainsi que de toutes sortes de bois. Vous pouvez avoir juste ce que vous désirez à notre cour

TELEPHONEZ 2275

Nous ne vous faisons pas attendre

North Star Lumber Co. Ltd.

D'OU VIENT LE BON COMBUSTIBLE

Cour de Prince-Albert — J. P. Hepburn, gérant

PROVINCE ELEVATOR Co. Ltd

ELEVATEURS DE CAMPAGNE DANS LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA

CHARBON ET FARINE A LA PLUPART. DE NOS STATIONS—TELEPHONEZ A NOTRE AGENT QUI SERA HEUREUX DE VOUS SERVIR

Arrêtez ces troubles d'ESTOMAC et du FOIE étourdissement, gastralgie en prenant

HEPATOLA

Il a accordé un soulagement à des milliers dans tout le Canada.

NOUVEAU PRIX $5.00

chez votre pharmacien ou ici

Demandez des circulaires et des certificats

MRS. GEO. S. ALMAS
Box PA 1073,
SASKATOON SASK.

C. S. LACROIX

ASSURANCES: feu vie, maladie et accident, auto et responsabilité.

Terres, fermes et propriétés A VENDRE

Tél 2344 — Prince-Albert, Sask.

Modern Bread Company, Ltd

PAIN "SOM-MOR"

Chez tous les épiciers.
Envoyez votre commande
Devenez notre agent
Tél. 2838
Prince-Albert, Sask.

# La politique

## La juridiction d'Ottawa et des provinces en vertu de la constitution de 1867

### M. Bennett est d'avis que l'autorité fédérale peut légiférer sur les heures de travail -- M. Lapointe est d'opinion contraire

### Le premier ministre soumet pour approbation cinq conventions internationales conclues à Genève

OTTAWA. — Le premier ministre soumettait pour approbation cinq conventions internationales qui ont été conclues sous les auspices de la Société des Nations et auxquelles le Canada fait partie.

Ces conventions se rapportent: 1o au contrat d'engagement des marins; 2o à l'indication du poids des colis transportés par bateau; 3o à la protection contre les accidents des manoeuvres employés au chargement et au déchargement des navires; 4o au repos hebdomadaire dans les entreprises industrielles; 5o à l'établissement de la journée de huit heures et de la semaine de quarante-huit heures dans les entreprises industrielles.

Après l'approbation viendra la ratification et comme l'a dit le ministre de la justice, M. Guthrie, la ratification signifiera que ces conventions ne sont plus facultatives mais obligatoires pour le Canada. Elles seront partie intégrante du traité de Versailles lui-même.

#### LE DROIT DE LEGIFERER

A cause de ce projet de loi et d'autres aussi qui s'en viennent, le gros des mesures de réformes annoncées, M. Bennett veut établir par la voie diplomatique, le droit du parlement fédéral de légiférer en matière sociale, assurances, conditions de travail, etc., toutes choses qui jusqu'à présent étaient considérées comme du domaine à peu près exclusif de l'autorité provinciale.

Pour établir la constitutionnalité de ses futures réformes sociales et industrielles, M. Bennett doit donc d'abord faire reconnaître le droit de l'autorité fédérale à légiférer en pareille matière. Il procède par voie indirecte. L'autorité fédérale n'a pas à s'occuper de telle ou telle chose. Cette autorité doit, par contre, donner suite aux traités qu'elle a conclus avec des pays étrangers au nom de tout le Canada. Si ces traités comportent des obligations à propos de choses qui ne relèvent normalement que des provinces, elle doit quand même agir, légiférer, parce quil s'agit de faire honneur à une signature qui a été donnée au nom de tous les citoyens du Canada. Et l'Etat fédéral est précisément là pour agir au nom de tous les citoyens du pays, tandis que les provinces n'ont à s'occuper que des intérêts locaux.

#### L'ARTICLE 132

Le raisonnement de M. Bennett qu'il faut extraire de son principal discours, laborieux, bourré de citations, c'est que l'article 132 de notre constitution, c'est-à-dire l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, stipule que "le parlement et le gouvernement du Canada auront tous les pouvoirs nécessaires pour remplir envers les pays étrangers, comme portion de l'Empire britannique, les obligations du Canada ou d'aucune de ces provinces, naissant de traités conclus entre l'Empire et ces pays étrangers".

Or la convention qu'il s'agit dapprouver a été adoptée à Genève, en 1919, par la conférence internationale du travail, institution qui est sortie du traité de Versailles. Ce traité dit bien clairement que l'établissement de la journée de huit heures et de la semaine de quarante-huit heures ne contribuera pas pour peu au maintien de l'ordre et de la paix dans le monde.

C'est donc le devoir ou l'obligation du Canada en tant que signataire du traité de Versailles, de ratifier la convention de 1919. Et encore une fois l'article 132 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord autorise le parlement fédéral à agir au noms de tous les citoyens du Canada.

Le premier ministre a longuement disserté sur les droits et les pouvoirs respectifs que la constitution de 1867 reconnaît à l'autorité fédérale et à l'autorité provinciale.

Tout ce qui est d'intérêt local est laissé aux provinces, mais c'est à l'autorité fédérale qu'il appartient exclusivement de légiférer pour le Canada comme tout.

La constitution de 1867 précise, à l'article 91, que l'autorité fédérale peut légiférer, pour la paix, l'ordre et la bonne administration, en toute matière qui n'est pas de la compétence exclusive des provinces.

M. Bennett avoue cependant quil n'est pas facile d'interpréter la constitution, qu'il faut souvent s'en remettre à l'interprétation des tribunaux. En passant, M. Bennett fait l'éloge du Conseil privé parce qu'il a souvent tranché des questions sur lesquelles les juges de notre Cour suprême n'avaient pu s'entendre.

#### DECISION DES TRIBUNAUX

Il concède que la Cour suprême s'est prononcée justement à propos de cette question de la journée et de la semaine de travail, et qu'elle a décidé que c'était de la compétence provinciale Mais c'était avant d'autres décisions qui ont été rendues depuis par le même tribunal et par le Conseil privé à propos de la radio et de l'aéronautique.

Les décisions judiciaires, dit M. Bennett, ne doivent pas réduire notre constitution à l'état statique. Ces décisions ont d'ailleurs toujours marqué une marche en avant, un progrès constant. Des juges ont exprimé des opinions différentes et il n'y a pas de doute que l'opinion publique en général ait son influence sur les opinions judiciaires, au point non pas de détruire les précédents, mais d'étendre dans tous les sens possibles, la signification qui doit être donné aux mots (langage), de façon à ce que la loi se conforme aux conditions dans lesquelles les gens doivent vivre.

M. Bennett rappelle un mot de lord Saukey, du Conseil privé, dans l'un de ses jugements à propos de la constitution canadienne: Bien que les tribunaux aient toujours jalousement maintenu les droits des provinces, il ne faut pas perdre de vue que le véritable objet de l'acte de '867, ça été de donner au pouvoir central les hautes fonctions et les pouvoirs presque souverains qui lui permettent d'obtenir l'uniformité en certaines choses et pour le bien commun de toutes les provinces.

#### M. MACKENZIE KING

Le leader libéral s'est absolument opposé à la façon de procéder du gouvernement. Les engagements que le Canada a contractés par le traité de Versailles ne sont pas tels qu'ils justifient le parlement fédéral de légiférer, en vertu de l'article 1932 de la constitution pour donner suite à des conventions, se rapportant à des choses qui sont de la compétence provinciale. La convention qui a trait à la journée et à la semaine de travail est de celles-là.

Non seulement la Cour Suprême a-t-elle déclaré que tout ce qui se rapporte aux heures et aux conditions de travail tombe sous la juridiction provincale, mais en 1920 un ministre conservateur, M. Doherty, alors ministre de la justice, faisait passer un arrêté ministériel dans lequel il était dit que ces questions relevaient de la compétence des provinces.

Est-ce par simple formalisme que le gouvernement veut faire approuver les cinq conventions qu'il a choisies? On le dirait. Le parlement canadien et les parlements des diverses provinces ont devancé les conventions qui attendent l'approbation. Ces conventions indiquent simplement un minimum d'amélioration dans les conditions de travail. Or, le Canada est l'un des pays où les conditions de travail ont été le plus améliorées, où la législation ouvrière est le plus avancée. Pourquoi le premier ministre tient-il tant à faire approuver ces cinq conventions?

Il y en avait d'autres, notamment, à propos de l'assurance-chômage. Le premier ministre a soumis son projet d'assurance-chômage sans se soucier d'aucune convention. M. Mackenzie King est d'avis qu'au lieu de n'approuver que quelques-unes des conventions de Genève, il vaudrait mieux les déposer toutes devant la Chambre qui jugerait ensuite ce quelle doit faire.

Les quatre premières conventions ont été rapidement approuvées.

#### LA LOI DU DIMANCHE

M. Ernest Lapointe a toutefois fait la remarque, à propos du repos hebdomadaire, que le Canada a depuis longtemps une loi du dimanche. Sur ce point encore, le Canada a pris de l'avance sur la plupart des autres pays et il n'a pas besoin d'approuver ni de ratifier de convention passée à Genève à propos du repos hebdomadaire.

#### M. ERNEST LAPOINTE

La cinquième convention, par contre, celle qui a trait à la journée et à la semaine de travail, a donné lieu à un débat assez long. Le principal discours de M. Bennett en faisait partie. La réplique lui a été donnée par M. Ernest Lapointe.

M. Bennett prétend que cette question des heures de travail, par la magie de l'article 132 de la constitution, est du ressort fédéral.

M. Lapointe opine dans le sens contraire. Il rappelle que M. Bennett a déjà exprimé une opinion exactement contraire à celle d'aujourd'hui. En septembre dernier, il écrivait aux premiers ministres des provinces pour les inviter à une conférence, adressée d'avance aux premiers ministres provinciaux, M. Bennett inscrivait ces questions:

"Les provinces sont-elles prêtes à abandonner au parlement du Dominion leur juridiction exclusive en matière de législation sociale, pour les pensions de vieillesse, le chômage, les assurances sociales, les heures et les conditions de travail, les salaires minima, etc.? Dans l'affirmative à quels termes et à quelles conditions?"

Le premier ministre avait affirmé qu'il n'avait aucun doute quant à la compétence de l'autorité fédérale à légiférer en matière de journée et de semaine de travail, toujours à cause du traité de Versailles et de l'article 132 de notre constitution. M. Lapointe admire cette belle certitude. Pour sa part, il ne veut donner que son opinion qui est exactement contraire à celle du premier ministre.

Le premier ministre fait grand état de l'article 132 de la constitution, d'après cet article c'est l'obligation qui crée la juridiction.

Or, le traité de Versailles, non plus que les conventions qui s'en sont suivies ne crée d'obligation pour le parlement fédéral du Canada de légiférer à propos de la journée de huit heures et de la semaine de quarante-huit heures. Notre parlement fédéral na donc pas juridiction pour légiférer en la matière.

Quelques députés travaillistes s'étaient réjouis de ce que la question des conditions et des heures de travail allait passer sous la juridiction fédérale.

M. Lapointe leur répond: L'usurpation de juridiction ne créé pas la juridiction, la compétence juridique. Je crois sincèrement qu'ils sont aussi respectueux de la constitution que je le suis. C'est pour cette raison que je me permets de leur dire que la constitution est une plus grande protection, une plus grande sauvegarde pour les employés que pour les employeurs. Les sauvegardes de la constitution sont plus importantes pour les minorités que pour les majorités. Elles sont plus importantes pour les pauvres que pour les riches, parce que les riches trouvent toujours moyen de se protéger.

Dans les circonstances, les députés travaillistes feraient mieux de s'en tenir à la constitution plutôt que de s'engager dans les chemins tortueux où le premier ministre veut les conduire.

La législation ouvrière peut faire son chemin sans que l'on touche à la constitution.

Avis!
LE THÉ 'SALADA'
annonce un nouveau mélange délicieux
Marque Jaune
55c - 1 lb
La Qualité prime tout
47F

A Ottawa

## Le projet ministériel d'assurance-chômage

### "C'est un projet d'assurance et non un projet de secours", dit M. Bennett -- Explications du premier ministre -- Le chef de l'opposition libérale insiste sur l'aspect constitutionnel de la mesure

OTTAWA. — Voici les résumés des discours de MM. R.-B. Bennett et Mackenzie King prononcés aux Communes, sur le projet d'assurance-chômage:

M. Bennett dit que ce qu'il propose, c'est un projet d'assurance et non pas un projet de secours.

L'assurance-chômage est une assurance tout comme les autres assurances. Elle se fonde sur des calculs d'actuaires. Par suite du paiement d'un certain nombre de primes, une certaine personne, l'assuré, aura droit à tel bénéfice, dans le cas où elle sera en chômage.

Le projet de loi ministériel comporte le paiement de primes par le bénéficiare éventuel, par son patron, par l'Etat. La nouvelle loi sera administrée par une commission de trois membres, l'un représentant l'Etat, le deuxième représentant les patrons, le troisième représentant les employés. La commission sera nantie d'un comité consultatif dont la principale fonction sera de surveiller le fonds de l'assurance et de voir à ce que l'administration de l'assurance ne soit pas soumise à l'influence politique et partisanne. Il y aura encore des comités locaux qui seront chargés de négocier directement avec les patrons et les employés. Dans ces comités locaux, toutes les parties intéressées, patrons, employés, Etat, seront représentées.

Tous les employés du pays ne pourront bénéficier de l'assurance-chômage. Il n'y a pas de pays qui ait établi l'assurance-chômage en la rendant accessible à toutes les catégories de salariés. Le bill indique quels sont les emplois qui ne pourront être couverts par l'assurance. D'une façon générale sont exclus des avantages de la loi les salariés qui sont déjà assurés de certains avantages, comme les fonctionnaires publics, les fonctionnaires des banques et des maisons de finance et aussi les salariés dont le travail est casuel et saisonnier comme, par exemple, les personnes employées dans l'industrie de la pêche et de la chasse, dans l'industrie forestière.

Le premier ministre reconnaît cependant que dans certaines régions l'industrie forestière n'a pas le caractère saisonnier qu'on lui trouve ailleurs. Dans ces cas, les employés sont pour ainsi dire permanents et l'assurance-chômage devient possible dans leur cas. Une modification en conséquence pourra être apportée au bill.

#### POUVOIR DISCRETIONNAIRE

Le premier ministre fait observer qu'un pouvoir discrétionnaire est laissé aux commissaires pour organiser l'assurance-chômage même pour des emplois qui en sont spécifiquement exclus d'après le bill. Il s'agit d'emplois généralement saisonniers mais qui peuvent, dans certaines circonstances de lieux ou autres, avoir le caractère de permanence qui seul peut permettre des calculs d'actuaires.

Tous les calculs d'actuaires pour le projet ministériel ont été établis d'après les chiffres du recensement de 1931. Au 1er juin de cette année-là, il y avait 2,566,001 personnes salariés au Canada dont 2,918,-334 hommes et 547,667 femmes. De ce nombre, 1,701,834 personnes ne pouvaient bénéficier de l'assurance-chômage, soit 1,406,930 hommes et 294,904 femmes. Les exclus étaient donc au nombre de 866,187 dont 611,404 hommes et 252,763 femmes.

Le premier ministre énumère le nombre des exclus par catégories d'emplois:

| | |
|---|---|
| Agriculture .... .... .... .... .... | 200,468 |
| Pêche et chasse .... .... .... .... | 10,379 |
| Industrie forestière .... .... | 41,480 |
| Finance .... .... .... .... .... .... | 57,627 |
| Divers .... .... .... .... .... .... .... | 301,450 |

Le gouvernement assumera entièrement les frais d'administration de la loi, en plus de sa contribution de 20 p.c. ou d'un cinquième du total des primes payées par les patrons et par les employés. On tâchera de maintenir les frais aussi peu élevés que possible. On n'espère pas cependant faire mieux qu'en Angleterre où les frais d'administration de l'assurance-chômage ont été de 12 1-2 p.c. du fonds. Il faut tenir compte que le Canada est un pays plus vaste que l'Angleterre.

#### LES PRESTATIONS

Les prestations aux chômeurs seront d'environ 25 p.c. plus élevées au Canada qu'en Angleterre, soit à peu près l'équivalent de la différence du coût de la vie dans les deux pays.

Il cite des chiffres comparatifs quant aux prestations hebdomadaires, pour les diverses catégories de bénéficiaires:

(Suite à la page 6)

SE BRISA LA JAMBE DANS UN ESCALIER

Alors qu'elle était souffrante de rhumatisme

"Il y a deux ans", écrit une femme, "je souffrais de rhumatisme dans les jambes et, un jour que je montais un escalier, je heurtai mon pied droit contre une marche et me brisai la jambe juste au-dessous du genou. Je dus rester à l'hôpital durant quatre mois et quand j'en sortis enfin, quelqu'un me conseilla de prendre des Sels Kruschen. C'est ce que je fis et aujourd'hui, mon rhumatisme n'est plus qu'un souvenir. Vous comprenez si je suis désormais fidèle à ma dose quotidienne de Kruschen, que je prends chaque matin — la moitié d'une cuillerée à thé dans de l'eau chaude." — (Mme) P.B.

Les six sels qui composent Kruschen stimulent le fonctionnement régulier du foie et des reins et les aident à se débarrasser de l'excès d'acide urique qui est la cause des douleurs rhumatismales. Et quand disparaît cet acide nocif, avec ses dépôts de cristaux aux arêtes tranchantes, il est entendu que les douleurs s'en vont aussi.

# Le Monsieur en gris

PAR PIERRE L'ERMITE

Numéro 9
(Suite)

Cette fois encore, le petit dieu bouda. Décidément, le professeur en Sorbonne commençait à n'être plus aussi bien en cour.

Sylviane était partie pour aller pêcher, mais des crevettes.

Le commandant, lui, avait un faible pour les crabes et les tourteaux, avec lesquels sa domestique faisait une soupe de "haulte gresse" comme aurait dit Rabelais.

Or, les crevettes, petites bestioles, très fines et très propres, cantonnaient à gauche des Eloux, dans de la belle eau claire.

Et les crabes, les gros surtout, gîtaient du côté opposé, dans des trous moussus, sous les rochers.

Bref, le Monsieur en gris, qui se croyait très en avance, arriva quand la mer remontait, et il aperçut le commandant, une grande pique sur l'épaule, qui revenait, lui aussi, avec la marée.

Le professeur s'avança à sa rencontre jusqu'à l'endroit où le sable commençait à fraîchir un peu.

—Vous avez fait bonne pêche . . .?

—Venez constater!

—Approchez plutôt . . .

—Ah oui . . . vos bottines vernies!..

Et, tout en marchant, le commandant lui montre son panier plein de crabes puissants et révoltés

—Cela se mange, ces bêtes-là . . .? interroge le professeur d'un ton assez inquiet.

—Si cela se mange! . . . Je vous en ferai goûter. Les gourmands, ici, les servent, farcis avec de l'ail.

—Oh . . . l'ail! . . . quelle horreur!..

—C'est tout simplement exquis!

Le commandant sort alors quelques-uns de ses captifs . . . Il y en a des rouges, des écarlates, des bruns, comme une vieille bure; d'autres sont nettement couleur de terre de Sienne brûlée . . . Il a pris des araignées de mer et quelques tout petits homards, d'un joli bleu de roi.

—Regardez! . . . On dirait des chevaliers du moyen âge, tout bardés de fer, et leur lance en arrêt. La faune marine est magnifique et, degré par degré, elle descend harmonieusement jusqu'au corail et jusqu'à l'éponge . . . Au-dessus de nous, ce doit être alors une autre splendeur... Y avez-vous pensé quelquefois?

—Au-dessus de nous....?

—Oui, au-dessus de nous. Vous n'avez pas, je suppose, la prétention de vous croire, vous, le degré suprême de l'échelle des êtres....? celui au-dessus duquel il n'y a plus rien? Sans quoi, tout professeur que vous êtes, vous raisonneriez comme mes homards au fond de leurs trous de rochers....

—Et qui voyez-vous au-dessus de nous?

—Mais des êtres qui ont la chance de n'avoir ni poumons, ni intestins, ni foie, ni vésicule biliaire, ni corps....

—Des anges....? Comme dans la rue Sant-Sulpice....?

—Des anges, des archanges, des séraphins, des chérubins.... Tous, purs esprits....

—Quelle imagination!

—Pas du tout.... l'échelle au-dessus est aussi certaine que l'échelle au-dessous. . . Souriez tant que vous voulez, mais c'est comme cela!

—Enfin!.... soupire le professeur, que les précisions supra-rationnelles accablent toujours un peu, ange ou pas ange, je me félicite tous les jours du choix de mes vacances. Comment peut-on venir à Noirmoutier, et ne pas s'y plaire!

—Ah! . . . vous y arrivez.... riposte le commandant, en secouant des herbes séchées sur ses mains. Je vais vous dire ceux qui n'apprécient pas Noirmoutier: ce sont les milliers de touristes que le bateau de Pornic jette sur l'estacade pour un jour. Ils ont commencé par avoir le mal de mer.... Ils s'asseyent ensuite devant une table où on leur sert toutes les épaves qu'on veut, puisque ce repas est sans lendemain. Et la note en est affolante comme un coup de fusil. Ils n'osent pas trop s'aventurer dans la partie intéressante de l'île, de peur de manquer le bateau du retour. Et ils ont de nouveau le mal de mer dans la traversée du soir. Alors, c'est fini de Noirmoutier pour toute leur vie Et il ne faut pas les regretter. Les touristes intéressants, ce sont ceux qui pressentent l'âme de l'île.... qui la cherchent, et qui la trouvent. Ceux-là reviennent ici, et finalement s'installent....

—Ce que je ferai.... dit le Monsieur en gris....

—En attendant cette joie, je vous signale, à vos pieds, un petit spectacle, tout plein d'enseignement....

—Je ne vois pas?

—Dire que vous ne voyez rien!

—Mais quoi....?

Le commandant est passé sur le fossé herbeux qui borde un des canaux desservant les marais salants:

—Voyez-vous maintenant.... Doucement!.... Quel coup de filet!....

Le professeur se penche sur le petit canal, et il aperçoit, massés devant une grosse vanne de bois, des poissons sans nombre, des anguilles et des crevettes....

—Que font-ils là....

—Ils attendent....

—Ils attendent quoi?

—Ils attendent la mer qui commence à remonter. Ces poissons, gros malins, ont commis l'erreur de s'engager parmi les canaux obscurs qui alimentent les marais, et ils sont devenus des prisonniers dans une eau restreinte et usée. Leur instinct les avertit en ce moment, que l'eau pure et vivifiante du large va arriver.... que, peut-être, la vanne va s'ouvrir, et qu'ils pourront, s'ils en ont encore la force, remonter le courant et regagner la mer qu'ils n'auraient jamais dû quitter....

—C'est une vision vraiment curieuse!.... murmure le professeur.

—Et voilà l'image de tant d'âmes ayant déserté la Vérité vivifiante, et qui, par des chemins obscurs et tortueux, s'en vont vers des erreurs usées et sans horizon . . . Elles souffrent, ces âmes! . . . Car elles sont faites pour la pureté et la liberté du large. Aussi, à certains moments, elles cherchent, dans l'inquiétude, si une possibilité ne leur sera pas offerte de retrouver l'océan de la Vérité.... cet infini qui est Dieu....

—Et, comme par hasard, cette pieuse allusion s'applique encore à moi . . .?

—Puisque vous le constatez, j'aurais mauvaise grâce à le nier....

—Dire que, même pieds nus, en tenue de pêche, avec un panier de sales crabes au bras, vous trouvez le moyen d'y aller de votre petit sermon....

—Saint Paul a recommandé de ne pas perdre la moindre occasion.

—Si je ne me fais pas moine à la fin des vacances, ce ne sera pas de votre faute!....

—Oh.... moine!..

Et le commandant rit, en récupérant vivement un vieux crabe malicieux qui, lui aussi, rêvait du large dans le panier où il étouffait...

#### CHAPITRE XIV

Mais on ne peut pas planer toujours, surtout quand on n'en a guère l'habitude.

Le Monsieur en gris descendit donc assez vite des hauteurs où l'avait fait monter le commandant, et, sans déplaisir, il se retrouva sur la terre . . . sur celle des Eloux naturellement, et devant une jeune fille aux cheveux de feu, qui s'appelait toujours Sylviane.

La question commence maintenant à se préciser.

Faut-il avancer....?

Ou bien, faut-il tout simplement reprendre le bateau, et s'en retourner à Paris, Gros-Jean comme devant?

Terrible, cette croisée des chemins!

Ce jour-là, le soleil de Noirmoutier, plus gai encore que d'habitude, mettait une poussière d'or au front vert de l'île d'Eros. Et le soleil.. cet astre sans lequel, comme dit le poète, "tant de choses ne seraient que ce qu'elles sont—", le soleil conditionnait beaucoup le Monsieur en gris. Dès qu'il se cachait, l'âme du professeur redevenait grise, comme son costume.

Aujourd'hui, il était une féerie.

Alors M. Fabien se promène dans les verdoyantes allées du Bois de la Chaise, et se sent plutôt poussé vers la vie, c'est-à-dire vers le mariage.

Seulement, pour se marier, il faut être deux.

Sylviane accepterait-elle d'allier sa jeunesse à ses quarante-deux ans très bien sonnés, et d'aller vivre bourgeoisement à Paris, dans un joli cadre sans doute, mais à Paris tout de même, elle, "l'ondine" des Eloux, et la fée des grèves . . .?

Grosse question, très facile à résoudre quand l'amour s'en mêle. Mais l'amour . . . il s'en souvient une fois de plus.... est "enfant de Bohème" qui n'a jamais connu de loi, et qui n'apprécie généralement pas beaucoup l'atmosphère solennelle des grandes machines pneumatiques officielles.

Et puis, ce jeune homme qui, l'autre jour, la tête entre ses mains, écoutait, avec une si grande ferveur, la berceuse de Faure, recommence à intriguer, et même à inquiéter, le professeur.

Donc, il se tourmente.

S'il se tourmente, c'est qu'il aime?

Et s'il aime?

Mais peut-on aimer, sans le savoir? Surtout quand on a fait de la philosophie et quand on possède tant de diplômes?

Et, si on le sait, peut-on faire du "sur-place"?

Ah! que c'est donc compliqué, l'amour, lorsqu'il s'agit du sien!

Pourtant, il faut bien réfléchir avant d'introduire, dans une vie d'étude et de travail solitaire, une fillette de vingt ans, qui peut tout magnifier, ou tout bouleverser . . . tout anéantir.

Ce petit mot de trois lettres . . . ce oui du mariage, qui n'a l'air de rien, est un mot très grave . . . Comme une mince aiguille de chemin de fer jette un train à droite ou à gauche.... le petit mot jette votre vie vers le bonheur ou vers le malheur, suivant qu'on a trouvé la femme de son rêve ou la pintade, ou la pic-grièche, hélas de trop fréquentes réalités.

(A suivre)

# :-: Pour lire au foyer :-:

## Carnet de la ménagère

**TAPIS**

La mode est aux tapis faits à la main. Avez-vous des chiffons qui vous embarrassent? Quelle maison n'en a pas! Voici une façon de les transformer; chaque fois que vous teindrez, dans le reste de la teinture, plongez-en une partie, afin d'en avoir de diverses couleurs. Taillez-les, 1-2 pouce de large. Avec des lattes ou détroites tringles, formez un cadre rectangulaire. Clouez ou cousez-y un sac bien tendu. Avez-vous un crochet? Non! Faites-vous en un; un clou de 2 1-2 pouces, ajoutez-y un manche, avec un tiers-point, limez le bout en crochet. Si le coeur vous en dit, tracez un patron compliqué, mais la mode actuelle est plus simple et tend à imiter les anciennes catalognes. Donc, crochetez en lignes droites, sur le travers, une bande foncée, une claire, qui alternent, ainsi jusqu'au bout. Décrochez, repliez en-dessous les bords, cousez bien, et de chiffons inutiles, vous avez tiré un joli tapis. J'ai vu dernièrement un dessin facile en lignes brisées, qui paraissait bien. Les coutures, les tissus trop épais, vous les nattez en 5 ou 7 brins; vous les cousez en lignes droites en longueur, chaque natte des différentes couleurs, c'est nouveau.

**BERETS**

On fait des bérets tricotés, maintenant, devinez avec quoi? De la chenille? de la paille? du papier? Non, vous ne l'avez pas! Avec des bas de soie usagés de trois différentes nuances, qui s'appareillent ou font contraste. On taille le bas de 1-2 pouce de large sur le travers, en commençant par le haut, en tournant sans interruption jusqu'au talon; on travaille ensuite au crochet comme de la laine.

**FARAUD**

Nous avons dû abattre notre chien Faraud. Il ne valait jamais rien et, que dire de ses fredaines qui nous ont fait enrager Mais nous l'avions élevé, et nous l'aimions malgré tout et j'ai voulu en garder un souvenir. Sa peau, gris, brun et noir, passée à la solution, bien tendue sur le lambris de la grange, a bien séché; un volant de fentre alentour et voilà Faraud transformé en descente de lit. Par les matins froids, quand les pieds nus reposent dans la fourrure souple, on croit sentir ses caresses; et le bien-être nous rend indulgents à sa mémoire. Nous oublions ses méfaits et nous nous persuadons qu'enfin, il cherche à se rendre utile... et dire que l'on ne croit plus à la métempsycose!

❖ ❖ ❖

**LES BEURREES**

Si le beurre de peanut devient sec, mêlez-y de la crème ou même du lait, pour en faire une pâte molle facile à étendre. En y ajoutant tantôt du sirop, tantôt de la gelée, des confitures ou de la mayonnaise, on peut varier les beurrées des écoliers.

**FAIRE DU FIL**

Le fil ou la laine à repriser coûte cher. On peut s'en faire un assortiment de différentes nuances, en défaisant dans les meilleures parties, des chandails usés, des vieux bas. On pelottonne chaque couleur séparément, on les range dans une seule boîte; s'agit-il de repriser on choisit ce qui appareille le mieux.

**LA NOTE ELEGANTE**

Vos vases à fleurs, si bien garnis cet été, sont probablement vides, à cette époque de l'année! Remplissez les d'eau douce, disposez-y des glaces (plantes à longues tiges, à feuilles vertes, ou vertes et blanches, ou vertes et pourpres) elles vivent très bien dans l'eau et sans soleil; la lumière leur suffit. Posées sur les guéridons, le téléphone, le bureau, les corniches, elles égaient l'appartement, lui donne une note élégante.

VIEILLE MENAGERE.

:::

Billet gai

## Ecuelles et frictions

'Bon Encore détraqué!" — C'est du centrifuge qu'il s'agit — Patiemment, pour la troisième fois, ce matin, le père le démonte, le tâte, l'ausculte, le sonde, tandis qu'on fait réchauffer le lait.

Chacun y va de sa suggestion: "Le pivot ne serait-il pas faussé?" —Non, c'est un neuf!" —Le bol est peut-être déséquilibré? Impossible, on l'a envoyé à l'expert, dernièrement. —La roue d'embrayage a-t-elle toutes ses dents? (Après inspection) —Oui, elle les a toutes. Est-il bien d'aplomb? —Courez chercher le niveau. Il est d'aplomb. —Il ne serait pas assez graissé? On l'inonde d'huile, avec une profusion, sûrement blâmable en toute autre circonstance. —La grande roue fait peut-être défaut? —Elle arrive directement de la manufacture; on la posée ce matin.

Alors, puisque tout est en ordre, reprenons-nous! On se reprend. Le bol frémit, gémit, trépigne! Le lait éclabousse le plafond! Toute la machine grince, hurle, crie! On se bouche les oreilles! On ferme les yeux! Quel épouvantable vacarme! C'est un tremblement de terre! Un train lancé à toute vitesse! Un volcan en éruption! Tout va éclater! La maison va sauter!

"C'est pire que jamais! Que le d... emporte toute la boutique! Allez me jeter, au loin, cette féraille". Consternation générale! Que faire? Des réparations, on en a fait faire plus qu'on en peut payer! D'ailleurs, rien ne semble défectueux. Un neuf? il ne peut en être question. Ecrémer à la cuiller? quelle perte de crème et de temps.

Au milieu du désarroi, comme un génie secourable, survient M., figure souriante et bonne; sa seule vue déjà remonte notre courage. "Peux-tu nous indiquer où trouver un centrifuge?" —"Celui-ci ne marche donc pas?" Avec force détails, on lui décrit la situation pathétique. Lui, sourit toujours et examne attentivement la pièce incriminée.

Etonnant, ce jeune homme! Dès l'âge de 9 ans, il s'intéressait déjà à tout, avec le sérieux d'un petit homme. une facilité d'élocution qu'envieraient bien des avocats, avec la charmante gentillesse d'un garçonnet bien élevé, suite d'une éducation familiale où l'on discute journellement devant et avec les enfants, les questions dactualité, agriculture, politique, inventions, mécanique, mathématique, marchés, faits divers.

"—La même chose, dit-il, nous est arrivée! de même à Emilien. On avait tout essayé, sans résultat. Un jour, l'élastaque étant passablement usé, on eut l'idée d'ajouter un chiffon entre les écuelles. Par le plus grand des hasards, le remède était trouvé! Les écuelles à la longues s'aplatissent, et ayant trop de jeu, elles feraient dans le bol, causant des vibrations qui détraquent toute la machine. Depuis, à la place du chiffon, nous avons ajouté deux autres écuelles et tout va bien."

On constate, — et c'est bien la dernière constatation à laquelle on aurait pensé! — que, en effet, les écuelles sont en faute. On place un petit cercle en caoutchouc entre deux d'entre elles, sans obstruer les trous; on ajoute et étreint par une certaine appréhension bien admissible, on repart la manivelle avec défiance. O surprise! le centrifuge ronronne, tout doux, comme un minou qui dort! C'en est une bénédiction!

Avis gratuit à tous ceux qui pourraient se trouver dans le même embarras Avant de tout envoyer au d... voyez au écuelles.

CRIN-CRIN.

:::

## M. HEPBURN ET LES DIONNE

**Le premier ministre d'Ontario désapprouve la tournée vaudevillesque aux Etats-Unis — La poursuite d'un million**

TORONTO. — Le premieir ministre de l'Ontario, M. Hepburn, désapprouve absolument la tournée vaudevillesque des époux Dionne, du nord de l'Ontario, à Chicago et autres villes des Etats-Unis. Il a annoncé que le gouvernement provincial adoptera, si cela est dans ses attributions, — et il l'espère, — une législation interdisant de telles exhibitions des parents Dionne, et, aussi, de leurs cinq jumelles plus tard.

"C'est un déshonneur, c'est bas, et nous allons essayer d'épargner aux enfants une telle humiliation, si possible', a dit M. Hepburn, en commentant le voyage des parents.

"Je serais surpris que les autorités américaines laissent plus longtemps s'exhiber sur une scène ces Ontariens, dit-il. Nous ne tolérerions pas cela en Ontario".

Le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, a fait ces réflexions, à la suite d'une question d'un journaliste relativement à la poursuite d'un million de dollars prise contre les Dionne et une dizaine d'autres particuliers et firmes de publicité, entre autres le procureur général de l'Ontario, M. Roebuck, à Chicago.

Le gouvernement ontarien veut donc prendre les moyens d'éviter une tournée semblable à celle des parents aux jumelles.

Et le premier ministre a ajouté, en guise de finale à l'interview: "C'est révoltant, c'est dégoûtant, c'est bas, et le déshonneur retombe sur toute la population du Canada".

:::

C. EMILE MORISSETTE LIMITEE fondée en 1891
Entrepreneurs Généraux
Importateurs de cloches; Ouvrages de menuiserie, bois, moulures.
236, rue Latourelle Québec
Z. O. TOURANGEAU, représentant
4233 rue Fabre; Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES
.-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
DENTISTE
Suite No 7 Edifice Mitchell
Radiographie des Dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT, SASK.

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT - SASK.

Docteur
A. MYLES D.D.S., L.D.S.
DENTISTE
Tél: 6 Tisdale, Sask.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1 Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask Tél.: 3518

H. J. COUTU, C. R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - SASK.


# Nouvelles Religieuses

### Religieuse honorée

AUTEN, Texas. — La Rév. Mère M. Columbkille Colbert a été nommée, par le gouverneur du Texas, membre de la Commission d'Education de l'Etat. Cette religieuse est supérieure du couvent du Verbe Incarné, à San Antonio.

:::

### Un rapport

CITE VATICANE. — Le R. P. Eugène Couet, supérieur général de la congrégation du Saint Sacrement, a fait rapport au Saint-Père de sa tournée récente en Amérique du Nord.

:::

### Le Père Dieux

MONTREAL. — M. Louis Bouhier, P.S.S., a reçu un message l'informant que le R. P. Dieux, prédicateur de la prochaine station quadragésimale à Notre-Dame de Montréal, s'embarquera sur le "Paris" le 27 du courant.

:::

### Nomination

CITE DU VATICAN. — Le cardinal Alexis, Marie-Henri Lépicier a été nommé aujourd'hui protecteur des Soeurs de Nazareth.

:::

La voix du Pape

## UNE LETTRE DE S.E. LE CARDINAL PACELLI SUR LA J.O.C.

**A l'occasion du Xe anniversaire de la fondation de la Jeunesse ouvrière chrétienne, le Saint-Père vient de faire adresser à M. le chanoine Cardijn l'importante lettre suivante:**

Segretaria di Stato
di Sua Santita

Dal Vaticano, le 11 janvier 1935

Monsieur le chanoine,

En maintes occasions, le Souverain Pontife a manifesté l'intérêt paternel avec lequel il suit les développements de la jeunesse ouvrière catholique, tant dans votre chère Belgique que dans les autres nations auxquelles ce généreux mouvement s'est étendu. La J. O. C., en effet, réalise, à ses yeux, un type achevé de cette Action catholique qui est une des pensées maîtresses de son pontificat. Ce qu'elle vise, en subordination filiale à la hiérarchie, c'est la conquète spirituelle de toute la jeunesse ouvrière, et son organisation et ses méthodes sont exactement adaptées à un dessein qui, pour gagner plus aisément à Notre-Seigneur Jésus-Christ les âmes des jeunes travailleurs, s'applique à christianiser les milieux mêmes du travail. Elle montre, par là, qu'elle a bien compris la consigne formulée par S. S. Pie XI dans l'Encyclique Quadragesimo anno: "Les premiers apôtres des ouvriers seront les ouvriers eux-mêmes..."

Aussi, la prochaine célébration du Xe anniversaire de cette institution cause-t-elle au Saint-Père une joie toute particulière, et cela d'autant plus que cet anniversaire sera marqué par une imposante manifestation de foi vivante et de fierté catholique. Sa Sainteté n'ignore pas l'abnégation courageuse avec laquelle les militants de ce mouvement si cher à son coeur préparent d'ores et déjà les magnifiques assemblées qui voudront être l'hosannah triomphal des jeunes travailleurs de Belgique à la royauté sociale de leur divin Sauveur Jésus-Christ, leur chef, leur Frère, leur Ami, leur Modèle. Ce n'est pas sans émotion qu'il a lu dans votre rapport quelques-unes des "promesses" par lesquelles ils s'engagent à approfondir encore, cette année, leur vie intérieure, afin que, suivant le mot de saint Paul, ce soit vraiment "le Christ qui vive en eux". Ainsi réaliseront-ils les conditions essentielles du véritable apostolat, et portant avec eux, de plus en plus, "la bonne odeur" et le rayonnement de Jésus-Christ lui-même, ils pourront légitimement ambitionner de grossir encore le nombre de leurs adhérents sans que la J.O.C. perde rien de la virile ferveur d'un christianisme si effectivement vécu.

Sa Sainteté partage donc votre confiance que, le 25 août prochain, les prodigieux résultats d'un mouvement où la Providence semble avoir mis sa signature éclateront aux yeux de tous. Ce ne sera pas seulement la vigueur conquérante de la J. O. C. qui sera démontrée par les faits, c'est la jeunesse sans cesse renouvelée de l'Eglise elle-même qui resplendira avec son éblouissante beauté. On s'étonnera que, dans l'espace de dix ans, de si imposants effectifs aient pu être rassemblés; qu'une forme aussi apostolique d'éducation populaire ait été poussée si haut et si loin; que des services aussi sagement organisés aient pu répondre à des besoins si divers; qu'une presse si puissante et des publications si variées aient pu, en si peu de temps, créer une force de propagande incomparable; et enfin qu'une jeunesse nouvelle se soit forgée "fière, pure, joyeuse et conquérante", espoir de l'Eglise et de la patrie,

Le Saint-Père se plaît donc, dès maintenant, à bénir la préparation d'un Congrès jubilaire qui doit ouvrir une nouvelle expansion de la J. O. C. dans le monde entier. A tous ceux qui, sous l'égide d'un épiscopat clairvoyant et zélé, se dévouent, dans votre pays, à cette sainte entreprise avec toute la générosité de leur âme et toute l'humilité de leur coeur, il accorde avec effusion la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à vous-même, Monsieur le chanoine, à tous les assistants ecclésiastiques délégués au sein de la J .O. C. par l'autorité pastorale de l'Eminentissime archevêque de Malines, et des autres évêques de Belgique, à tous les catholiques enfin qui apporteront leur concours au succès d'une Journée qui devra s'inscrire dans les fastes religieux de votre nation bien-aimée.

Avec mes voeux personnels pour le succès croissant de votre apostolat sacerdotal, je vous prie d'agréer, Monsieur le chanoine, l'assurance de mon religieux dévouement.

E. Card. PACELLI.

:::

## Saskatoon

"Le Club Canadien', nom que porte l'association de la jeunesse canadienne-française de Saskatoon, donnait à ses membres une intéressante soirée sociale au Campbell's Palm Room, jeudi, le 14 février dernier.

La soirée débuta par une série de 10 parties de bridge menées avec entrain. Un court programme continua la réunion: M. l'abbé Lucien Demers prononça un discours, coupé à plusieurs reprises par les applaudissements. Mlle Thérèse McLeod exécuta deux jolies chansons, fort goûtées, avec Mlle Laura Forestier au piano. Une déclamation bien choisie fut aussi récitée par Mlle Marie-E. Lefebvre.

M. Maurice Denis, de l'Universite, a dirigé toute cette soirée avec le meilleur à propos et le plus bel entrain. Il convient aussi de mentionner M. Alfred Gagnon, dont l'accueil affable mit tous les invités à l'aise dès leur arrivée.

Un goûter fut servi par Mlles Arsenault. McLeod, LeBras, Aubert, Forestier. Une sauterie termina cette joyeuse fète qui fut un succès complet. Ont signé le régistre:

Mlles Cécile Arsenault, Lena Aubert, Cecilia Balcaen, Vera Belcourt, Delphine Benoît, Yvette Bonnet, Bernadette Bézaire, Anna Chépil, Fernande Côté, Evelyn Crowe, Laura Dion, Gabrielle Dubé, Germaine Escaravage, Antoinette Fillion, Laura Forestier, Madeleine Gagnon, Léa Gaudette, Lorraine Gaulin, Alice Huot, Blanche Huot, Cécile LaCasse, Germaine Lamontagne, Gilberte Langlois, Marie-Anne LeBras, Léona LeQuia, Marie Lefebvre, Blanche Lefrançois, Irène Légaré, Emma Loiselle, Corona Marineau, Hermine Masson. Ella Mayrand, Renée Mayrand, Thérèse McLeod, Frances Moreau, Patricia Pajot, Marie Perron, Simonne Robitaille, Cécile Rouillard, Thérèse Roy, R.-Anna St-Pierre, eJanne Savidan, Yvonne Savidan, Georgette Van Campenhout, Irène Vermette, Ernestine Vézina, Georgina Vézina.

MM. Télesphore Amyot, Joseph André, Georges Aubert, Joseph Aubert, Léo Balcaen, Maurice Balcaen, Joseph Barré, Emile Caillé, Edouard Colleaux, eJan-Paul Coupal, Damien Danis, Maurice Denis, Bruno Deschamps, Eugène Dechêne, Charles Escaravage, Joseph Ferland, Robert Fournier, Alfred Gagnon, Emile Gélineau, Arthur Genest, Laurent Hemery, Noël Lamontagne, Henri Langlois, Albert Bouchard, Albert Lefrançois, Edouard Légaré, Edouard Loiselle, J.-A. Loiselle, H.-B. Mereereau, Albert-J. Provost, Adolphe Roberge, André Robert, Dr. Lucien Roch, Eugène Roy, Jean Savidan, Albert Thibault, Joseph Thibault.

:::

Mme Ambroise Barré est retourné guérie dans sa famille le 16 dernier après une longue maladie. Elle désire remercier les prêtres de la paroisse St-Paul pour les consolations spirituelles qu'ils lui apportèrent; aussi ses sympathiques amis, en particulier, M. et Mme Benoît.

:::

## Bellegarde

Il me semble que votre ancien chroniqueur a oublié notre beau St-Maurice de Bellegarde. Pourtant, malgré les mauvaises années que nous vivons, l'optimisme et la bonne entente se maintiennent. Au début de la nouvelle année, nos jeunes gens ont organisé une jolie patinoire. Après quelques exercices de hockey, ils invitèrent les clubs d'alentour. La première partie fut contre les Frys qui furent défaits par un score de 8 à 2. Dans une partie contre Antler, les nôtres furent défaits par 6 à 4. Les Storthoaks revinrent le 26; résultat, partie nulle, 2 à 2.— Le doux temps a immobilisé nos joueurs qui en profitèrent pour sélire des officiers. Résultat des élections: Lucien Shmit, président; Jean Mauro, secrétaire, et Lucien George, capitaine. Ils ont ensuite organisé une partie de cartes dans la salle paroissiale. Il y eut foule. Voici les noms des heureux gagnants: 1er prix des hommes, M. Aimé Wilivers. Prix de consolation M. Arthur Gervais. Premier prix des Dames: Mlle Marie George. Prix de consolation: Mme Louis Mauro. Ensuite on servit un lunch délicieux. Notre orchestre fit entendre quelques jolis morceaux de musique. La soirée se termina par quelques chansons exécutées par M. G. Mahin, M. H. Baré et Mlle Lucie Mauro. Cette soirée fut un véritable succès. M. le curé J. Bois, très satisfait, nous adressa quelques paroles de remerciement et demanda aux jeunes filles d'organiser une autre partie de cartes pour le 24 du courant. Donc, à tous, cordiale bienvenue pour que cette prochaine partie de cartes éclipse encore le succès de nos jeunes.

CONVALESCENTE

Mlle Régina George, à l'hôpital de St-Boniface, se remet rapidement des suites d'une opération. M. Félix Sylvestre qui vient de subir l'opération de l'appendicite, est en bonne voix de guérison. Nous lui souhaitons un prompt retour au milieu des siens. M. Joseph George est parti pour Winnipeg où il subira un examen médical. Nous espérons en la divine Providence pour le rétablissement et le maintien de la santé de tous.

:::

### CORRECTION

Dans la Rapport de la Capital Trust Corporation Limited intitulé PROGRES CONSTANTS paru dans notre numéro du 16 février, il faut lire pour 1926: Comptes d'épargne 2,708,653 au lieu de 2,708,853: Actif total 8,336,643 au lieu de 8,336,649.


NOUS PARLONS FRANCAIS
Prescriptions remplies avec soin
Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie
PHARMACIE
Bamford
En face du magasin Woolworth
TELEPHONE 2011

THE PATRICIA Confectionery
AVENUE CENTRALE
Vous sert des repas délicieux préparés sur commande, et se fait une spécialité du thé de l'après-midi.
Fruits, gâteaux et tabacs les plus frais de la ville
Accordez-nous une visite et faites en l'expérience personnelle

F. D. Culp
OPTOMETRISTE
924 Ave Centrale, Prince-Albert

POUR ARRÊTER LA DÉMANGEAISON ET DÉBARRASSER DE L'
ECZÉMA
ET DES ÉRUPTIONS CUTANÉES-EMPLOYEZ
D.D.D.
La Prescription Liquide du Dr D. D. Dennis, manufacturée et garantie par les fabricants du Campana's Italian Balm. Bouteille d'essai 35¢ chez votre pharmacien. 13F

Fondée en 1891
Tanneurs et Corroyeurs
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Co.,
LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU et FABRIQUE
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL QUEBEC

Accessoires pour AUTOS
de toutes marques
Si votre auto a besoin de réparations, venez nous voir.
Nos prix vous surprendront
New Auto Wreckers
Tél: 2262 151 Rue River
Prince-Albert, Sask.

SALON DE BARBIER
25c
Pour une coupe de cheveux parfaite adressez-vous à
DORIE VILLENEUVE
Audessous du théâtre Strand
Avenue Centrale Prince-Albert

PHARMACIE DUNCAN
AVENUE CENTRALE
PRESCRIPTIONS
Articles de pharmacie
Bonbons, papeterie, etc.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

The Alberta Pacific Grain Company Ltd
(Licenciés et associés au "Board of Grain Commissioners")
CONSULTEZ NOTRE AGENT AU SUJET DE VOS PROBLEMES CONCERNANT LA VENTE DE VOTRE GRAIN
Banques
Banque Royale du Canada
Banque Canadienne du Commerce
Banque de Montréal
Banque de Toronto

# De-ci de-là

## LES AFFAIRES D'ESPAGNE

**LES SOCIALISTES ESPAGNOLS REFUGIES EN FRANCE PREPARERAIENT UNE NOUVELLE REVOLUTION**

PARIS. — Le journal La Nacion de Madrid, publie une longue information sur l'attitude des socialistes espagnols.

Le journal assure qu'un comité de liaison s'est constitué à Paris, 29, avenue Victor-Hugo, sous la présidence de M. Indalecio Prieto, ancien ministre. Deux autres personnalités socialistes espagnoles, qui ont fui à la suite du mouvement des Asturies, MM. Amador Fernandez et Belarmino Tomas, feraient également partie de ce Comité.

La Nacion ajoute:

"La communication avec le Comité exécutif socialiste de Madrid est facile. Les agents de liaison sont nombreux. Ce sont, en général, des voyageurs de commerce français ou espagnols qui passent la frontière sans encombre. Le Comité de Paris dirige actuellement tout le mouvement révolutionnaire, auquel on n'a pas renoncé. On espère le faire éclater à nouveau au moment opportun."

Le journal dit enfin:

"Le gouvernement de M. Lerroux connait tous ces manèges par les informations qui lui sont remises par les ambassades de Paris et de Londres."

## Alphonse XIII ne renonce pas à ses droits à la couronne

Une information étrangère avait prêté à l'ex-roi Alphonse XIII l'intention de renoncer à ses droits au trône et de se faire naturaliser italien.

M. Honorio Maura, une des personnalités marquantes du parti monarchiste, a démenti catégoriquement cette nouvelle. Il a assuré qu'au contraire Alphonse XIII maintient ses droits au trône et qu'après le Conseil tenu par les monarchistes espagnols à Rome, à l'occasion du mariage de l'infante Béatrice, il est plein d'espoir en l'avenir.


## Devait se lever la nuit

Monsieur Frank Dudkowski de South Bend, Ind., écrit: "Depuis lorgtemps je souffrais de quelque mal d'estomac. Après les repas particulièrement mon estomac semblait enflé. Finalement il me fut à peine possible de manger aucune nourriture. Durant la nuit il me fallait lever quatre ou cinq fois de sorte que je n'avais que très peu de sommeil. Je fis l'essai de bien des choses, sans en obtenir de résultat. Après avoir pris deux bouteilles de Novoro je puis dire que ma santé s'est de beaucoup amélioré; mon estomac ne me dérange plus et je jouis d'un profond sommeil." Cette médecine de plantes qui a fait ses preuves stimule les fonctions de l'estomac, améliore l'appétit, facilite la digestion, règle les intestins et augmente le flux urinaire. Fournie seulement par des agents locaux désignés par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.


## FAIRE DE LA PALESTINE UN "ETAT JUIF"

**Tel est le but du sionisme revisionniste, a déclaré à Montréal, le président mondial du mouvement sioniste. — Mécontent de l'Angleterre**

MONTREAL. — "Faire de la Palestine un Etat juif, tel est le but du sionisme révisionniste. Ce pays peut recevoir chaque année trois cent mille immigrants, mais il est absolument nécessaire de changer le régime administratif de la Palestine, dans le sens d'une collaboration vraiment active de la part du gouvernement mandataire pour la colonisation juive". Voilà ce qu'a déclaré M. Vladimir Jabotinsky, président mondial du mouvement sioniste. M. Jabotinsky, natif d'Odessa, parle un français impeccable, qu'il a appris dans sa ville natale et qu'il a perfectionné depuis onze ans qu'il demeure à Paris dans le petit Montrouge.

"Nous sommes mécontents, dit-il, de l'absence totale de collaboration active du gouvernement qui n'a rien fait en réformes législatives, surtout en réformes agraires pour l'amélioration des terrains incultes. Nous n'acceptons pas que le gouvernement nous laisse nous débrouiller tout seuls. C'est à lui d'activer la colonisation. Or, il l'entrave en s'abstenant".

## L'Irlande et les étrangers

DUBLIN. — Eamon de Valera a fait connaitre le texte d'un projet de loi sur les étrangers qui lui donnera le droit de déclarer "étrangers" les Anglais. Une clause du bill dit que les étrangers sont les personnes qui ne sont pas citoyens de l'Etat libre d'Irlande. Cependant, une clause exempte les nationaux des pays où les Irlandais ne sont pas considérés comme des étrangers. Par cette clause, une exception pourra être faite pour les Anglais et les nationaux des diférents Dominions britanniques.

## Intervention du roi

DUBLIN. — On a appris ici de source digne de foi que Sa Majesté le Roi Georges V est intervenu personnellement pour régler les divergences politiques entre la Grande-Bretagne et l'Irlande qui a fait naitre des relations tendues entre ces deux pays.

C'est la deuxième fois que le Roi intervient dans les affaires de l'Irlande. Dans les deux cas, il a toujours exprimé cette opinion qu'il préférait se tenir en dehors de la politique.

On sait que pendant la rébellion irlandaise, le Roi avait fait mander Lloyd George à son alais de Buckingham pour lui déclarer que frop de personnes avaient été tuées et que ce conflit devait cesser.

## Le testament d'Albert 1er

LONDRES. — Le testament de feu Albert 1er de Belgique, qui se tua l'hiver dernier en faisant de l'alpinisme, a été admis pour homologation ici. Il dispose d'une succession en Grande-Bretagne évaluée à environ $55,000.

Le testament dit en partie: "Etant donné que toutes les charges retombent sur le chef de l'Etat, qu'il a tout le travail et tous les soucis de la situation dynastique, je considère qu'il est équitable d'assurer à mon fils ainé, Léopold, duc de Brabant, le bénéfice d'un quart en pleine propriété en plus de sa part légale."

Léopold a succédé à son père sur le trône de Belgique.

## G. Lenôtre est mort à Paris

PARIS. — Georges Lenôtre, historien et académicien, est décédé. Il était âgé de 77 ans. Pendant ces dernières années, il avait publié de nombreux volumes sur la petite histoire.

Louis-Léon-Théodore Gosselin, dit Georges Lenôtre, était né au château de Pépinville, à Richemont, près de Metz, en Lorraine, en 1857. Il débuta au "Figaro" en 1880, donna des articles à la "Revue des Deux-Mondes" et collabora régulièrement au "Monde illustré" depuis 1882, et au "Temps", depuis 1898. Il s'est fait connaitre par de nombreux ouvrages historiques.

M. Lenôtre fut aussi un auteur dramatique. Il laisse les pièces suivantes: "Colinette, Les trois glorieuses, En musique, Varennes, Les Grognards".

Son pseudonyme est le nom de sa grand'mère, dernière descendante du dessinateur des jardins de Louis XIV, André LeNôtre.

## Herridge serait choisi

OTTAWA. — Dans les cercles politiques on mentionne unanimement M. W. D. Herridge, ambassadeur canadien à Washington, comme candidat d'Ottawa Ouest aux prochaines élections.

## Des sièges de membres-adjoints

OTTAWA. — Le Canada et la Belgique, qui ont perdu leurs sièges au conseil du Bureau International du Travail, à Génève, le 31 janvier, cette année, ont obtenu, à l'unanimité des membres, des sièges de membres-adjoints jusqu'en 1937, a déclaré le ministre du Travail, l'honorable W.-A. Gordon, aux Communes.

Le ministre a laissé entendre que le gouvernement avait accepté cette situation tout en doutant fort de sa légalité. Il a aussi fait savoir que le gouvernement étudie l'opportunité de demander au Bureau d'établir des procédures claires en cas de changements au Conseil.

Les sièges permanents du Canada et de la Belgique ont été confiés aux Etats-Unis et à la Russie.

## Un aéroport sera construit

TORONTO. — On annonce ici que la construction d'un aéroport au coût d'un million de dollars, sera commencée au cours du printemps prochain. Cet aéroport sera construit par le gouvernement canadien. La ville de Toronto fournira le terrain.

## 71 millions aux provinces

### EN CINQ ANS

**Réponse du ministre des Finances à une question de M. Laurin — Les octrois aux Maritimes—Pour l'enseignement technique, les bureaux de placement et les pensions de vieillesse — Ce que Québec a reçu**

OTTAWA. — En réponse à une question de M. G.-P. Laurin, député conservateur de Jacques-Cartier, Montréal, le ministre des Finances a déposé en Chambre un rapport qui établit que de 1930 à 1934 inclusivement, le Gouvernement fédéral a payé en subsides, aux provinces, la somme totale de $71,032,612.

Le même rapport démontre que pendant chacune des cinq années en question, les octrois fédéraux aux Maritimes ont été de $1,600,000, soit une somme totale de $8,000,000. Il traite également des sommes contribuées au fédéral pour l'enseignement technique, l'organisation des bureaux de placement, la pension aux vieillards.

Les sommes contribuées pour l'enseignement technique sont les suivantes pour chacune des années: 1930: $413,386; 1931: $391,397; 1932: $282,973; 1933: $201,736; 1934: $129,071. De ces sommes, Québec a reçu $125,302 en 1930 et rien les autres années. La province d'Ontario n'a rien reçu au cours de la même période.

De 1930 à 1934, inclusivement, le fédéral a contribué annuellement la somme de $150,000 à l'organisation des bureaux de Placements. De cette somme, la province d'Ontario a reçu, en 1934, $63,471, et la province de Québec, la même année, $30,791. L'an dernier, Ontario avait reçu ....63,330 et Québec $27,178.

Le Fédéral a contribué les sommes suivantes pour la pension aux vieillards: 1930: $1,537,173; 1931: $5,658,142; 1932: $10,032,409; 1933: $11,512,542; 1934: $12,303,594. De ces sommes, Ontario a reçu les suivantes: 1930: $355,828; 1931: $3,516,805; 1932: ...6,039,971; 1933: $6,827,955; 1934: $7,085,839. Comme la loi de pension en question n'est pas en vigueur dans Québec, cette province n'a rien reçu du fédéral.

## M. Beatty est en faveur d'un tarif modéré

REGINA. — Le tarif, l'agriculture et les chemins de fer, tels ont été les trois principaux sujets développés par M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, devant les membres du Board of Trade de Régina, dont il était l'invité d'honneur et le conférencier à un banquet donné à l'hôtel "Saskatchewan". M. Beatty parla pendant plus d'une heure devant un auditoire vivement intéressé et exposa ses vues d'une façon sincère et positive, particulièrement sur la question des chemins de fer, qu'il a souvent traitée en public depuis quelques mois, s'efforçant chaque fois d'apporter des suggestions pouvant contribuer à alléger le fardeau qui pèse sur les épaules des contribuables, du fait de nos difficultés ferroviaires.

Après avoir déclaré à ses auditeurs qu'il entendait leur parler franchement, directement, non pas comme un professeur d'économie politique ou de philosophie, mais comme un homme d'affaires s'adressant à des hommes d'affaires, M. Beatty entra dans le vif de son sujet et aborda la question du tarif. Il se dit en faveur d'une politique tarifaire qui nous permettra de maintenir notre commerce intérieur et notre commerce extérieur au maximum, c'est-à-dire qui contribuera à ramener la prospérité dans toutes les classes de la population. Il ne croit pas aux doctrines extrémistes en cette matière, n'étant ni partisan du libre échange, ni de la protection à outrance. Il faut d'abord et avant tout considérer l'intérêt du pays tout entier, car c'est par là que l'on travaillera dans l'intérêt de l'individu. La sécurité du Pacifique Canadien dépend évidemment de la prospérité et du pouvoir d'achat de la nation. "Qu'on élabore une politique tarifaire favorable au Canada", dit M. Beatty, "et je suis certain qu'elle sera avantageuse pour le Pacifique Canadien, ou, si vous préférez que je m'exprime autrement, ayons une politique tarifaire avantageuse pour le Canadien National et je serai parfaitement satisfait".

Le président du Pacifique Canadien parla ensuite de l'agriculture dans l'Ouest et des difficultés sans nombre auxquelles les fermiers des prairies ont eu à faire face depuis quelques années. La Compagnie, désireuse de venir en aide à ceux qui, en temps normal, lui assurent sa principale source de revenus, a effectué volontairement, au cours des cinq dernières années, des réductions dans ses taux de fret qui lui ont coûté au moins $3,000,000. Elle aurait voulu faire des sacrifices encore plus grands au bénéfice de la classe agricole de l'Ouest, mais ses revenus, par ailleurs, ne le lui ont pas permis. M. Beatty croit cependant qu'il ne faut pas désespérer et que nous pouvons anticiper pour un avenir assez prochain une réelle amélioration des conditions dans les provinces-prairies. Les fermiers de l'Ouest comprennent de plus en plus qu'ils doivent modifier leurs méthodes d'exploitation, améliorer leurs cultures et faire une part plus large à l'élevage, afin de pouvoir mieux se subvenir à eux-mêmes. D'autre part, le reste du pays a appris depuis quelques années à mieux apprécier l'importance économique de l'Ouest canadien et est par conséquent plus disposé à lui faire confiance.

### LES CHEMINS DE FER

Abordant la question des chemins de fer, M. Beatty déclare que le problème n'est pas le sien, mais bien celui de toute la nation, y compris ceux qui l'écoutent. Le public paie pour les services qu'il reçoit. Il paie pour l'exploitation et l'entretien des réseaux du pays, aussi ne peut-il se désintéresser d'une question qui le touche d'aussi près.

En 1933, les recettes de trafics des deux grands chemins de fer canadiens s'élevèrent à $262,000,000. Les contribuables durent verser à part cela en impôts la somme de $96,000,000, afin de compléter le montant nécessaire pour rencontrer les obligations du Canadien National. Le transport ferroviaire a donc coûté aux citoyens du Canada, cette année-là, $358,000,000.

Comment cet argent fut-il dépensé? Dans le cas du Pacifique Canadien, $21,000,000 furent payés aux créanciers obligataires et employés pensionnaires; rien ne fut versé aux actionnaires, et le reste fut dépensé en salaires aux employés, achat de matériaux, impôts et frais divers. Dans le cas du Canadien National, $92,000,000 sur les $96,000,000 fournis par le gouvernement, c'est-à-dire les contribuables, furent payés aux créanciers détenteurs d'obligations, tandis que la balance des $96,000,000 et toutes les recettes du trafic servirent à défrayer le coût de la main-d'oeuvre, des matériaux, etc.

### FRAIS D'EXPLOITATION

Au Pacifique Canadien, on a réduit au minimum les frais d'exploitation, en autant que le permettent les nécessités du service et l'entretien de la propriété. Et M. Beatty se dit convaincu que les administrateurs de l'autre réseau ont dû aussi faire tout en leur pouvoir pour éviter les dépenses inutiles. Le public a donc payé le minimum, dans les conditions de concurrence actuelles, pour les services de transport qu'il a reçus. Mais ce minimum est encore trop élevé, du fait des impôts qu'il faut verser pour combler les déficits annuels du Canadien National. Le coût du transport, qu'il s'exprime en taux de fret ou en impôts, doit être un sujet du plus vif intérêt pour tout le Canada, surtout pour l'Ouest.

On a suggéré, pour sortir des difficultés actuelles, de réduire radicalement les salaires du personnel, mais il ne faut pas oublier que les chemins de fer canadiens doivent rétribuer leurs employés en conformité des exigences de l'existence sur ce continent, et que si ceux-ci reçoivent de l'argent c'est pour l'avantage d'autres groupes. D'autres conseillent d'augmenter les taux de fret pour résoudre le problème, mais même si ces taux sont parmi les plus bas du monde, une majoration serait, à l'heure présente, une affaire complexe et non recommandable.

M. Beatty dit ensuite: "Certains ont prétendu que mon projet d'unification des administrations des deux réseaux aurait pour résultat de faire passer aux mains du Pacifique Canadien l'actif du Canadien National, alors que son passif resterait au gouvernement. Il n'en serait rien. L'actif physique du Canadien National resterait la propriété du gouvernement, tandis que l'actif du Pacifique Canadien continuerait d'appartenir à ses propriétaires. Le passif des deux réseaux, par contre, serait réparti de la même façon. Toutefois, si l'actif global était administré par une seule organisation unifiée, cela mettrait fin au gaspillage de la concurrence, et les propriétaires du Canadien National toucheraient plus d'argent pour rencontrer leurs obligations."

On a prétendu que la dette excessive qui pèse aujourd'hui sur le Canadien National est le résultat des dépenses inconsidérables faites par des entreprises privées. Le président du Pacifique Canadien cite alors des chiffres pour réfuter ce point de vue.

### SIR HENRY THORNTON

"A mon avis, la solution qui s'impose est l'unification de l'administration des deux grands réseaux du pays. La somme que nous pourrions ainsi épargner annuellement — non pas dans un avenir incertain, mais tout de suite — a été déterminée à la suite de calculs précis faits par des officiers du Pacifique Canadien. Leurs chiffres s'accordent d'ailleurs d'assez près avec ceux fournis à la Commission Royale par Sir Henry Thornton et M. S.-W. Fairweather, du Canadien National, Sir Henry Thornton, qui s'opposait à mon projet, admit cependant que la fusion ferait économiser $60,000,000 dans une année de trafic normal, tandis que M. Fairweather fixa son chiffre à $65,000,000. Il est vrai qu'il l'a répudié depuis.

### INTERETS DES ACTIONNAIRES

'On a dit aussi que je songe d'abord aux intérêts des actionnaires et obligataires du Pacifique Canadien comme tout homme honête et bien disposé doit le faire. Je désire qu'ils soient traités équitablement, pour que la réputation de notre pays, n'ait pas à souffrir. Leurs intérêts sont si intimement liés à ceux du pays, que toute suggestion que je pourrais offrir dans le but de venir en aide au Canada, les aiderait eux aussi. Le Pacifique Canadien n'est pas en faillite. Au contraire, c'est une entreprise absolument solvable, qui souffre à l'heure actuelle d'une crise économique dont les effets se font sentir dans le monde entier, en même temps que des conséquences de nos folies passées en matière de construction ferroviaire. Il a pu donner dans le passé un modeste rendement à ses propriétaires, et il pourra le faire de nouveau. Même si mon projet n'est pas adopté ou si on ne parvient pas à lui substituer un plan plus avantageux, le Pacifique Canadien saura encore rapporter des profits raisonnables à ses propriétaires, mais ce sera seulement au prix d'une concurrence ruineuse et inutile avec une organisation financée par le gouvernement du Canada à un coût excessif pour le public".

"Ce que je suggère", dit M. Beatty en terminant l'exposé de son projet, "c'est que nous partagions les recettes des propriétés unifiées de façon à donner à chaque groupe de propriétaires les revenus nets qu'ils auraient obtenus s'ils avaient exploité leur réseau séparément, plus une part équitable des économies qui résulteraient de l'unification."

## Congrès de Presse

CHICAGO. — Le Congrès de la Presse catholique des Etats-Unis aura lieu à Atlanta, les 23, 24 et 25 mai 1935. Le Congrès sera tenu sous les auspices du journal catholique local, "The Bulletin", dont l'éditeur est Richard Reid. L'évêque de Savannah, ainsi que le maire d'Atlanta ont invité les journalistes catholiques à tenir à Atlanta, leur congrès annuel. Plusieurs questions importantes seront étudiées au cours de ce Congrès dont le programme n'a pas encore été préparé de façon définitive.

RECONFORT

Elle. — Si vous vous sentez seul, pourquoi ne vous mariez-vous pas?

Lui. — Hélas! Je ne trouve personne qui voudrait de moi.

Elle. — C'est vrai. Je n'avais pas pensé à cela.


## Le parasite

Une foule d'hommes, de femmes et d'enfants maladifs subissent des traitements pour d'autres maladies sans résultat, lorsque leur vrai trouble est le ver solitaire. Le meilleur signe est le passage de petits morceaux de ce parasite. Symptômes: perte de l'appétit avec gourmandise passagère, langue chargée, gastralgie douleurs de l'estomac et des intestins, douleur dans le dos et les membres, étourdissements, maux de tête, épuisements, langueur avec estomac vide, maigreur, cerne des yeux. La digestion est irrégulière. Le patient devient irritable et agité la nuit. L'étourdissement est fréquent obstruction constante dans la gorge, sensation de rongement dans l'estomac avec appétit vorace—et, par moments, aversion de la nourriture. L'haleine devient mauvaise, la figure rouge—parfois aussi très agité comme si quelque chose excitait le patient; gastralgie avec palpitations; douleurs obscures dans les membres; illusion du goût; défaut du langage; colique soudaine, insomnies; mélancolie, hystérie et des autorités ajoutent, l'épilipsie et même l'insanité.

Ces parasites monstres, dont la dimension atteint, dit-on, jusqu'à 45-50 pieds, doivent être éliminés du système—à tout prix. Ce n'est cependant qu'avec les plus grands soins possibles qu'on peut s'en débarrasser. Mais permettre à un ver solitaire de vivre ainsi dans un corps humain, c'est presque l'équivalent de prendre de petites doses de poison, augmentant chaque jour—jusqu'à ce que le patient se suicide—si on peut ainsi parler. L'usage de Tanex élimine ce terrible monstre—et avec grand succès dans les cas inespérés. La préparation du Tanex est telle qu'elle ne peut nuire aux parties internes du système humain, et s'emploie sans danger à doses proportionnées pour les enfants. Tanex n'est pas nuisible en ce sens qu'il puisse empoisonner l'individu pris du ver solitaire — ses effets ne sont même pas nuisibles à ceux qui le prennent sans être affligés du ver. Tanex ne tue pas le monstre, puisque pour le tuer il faudrait assez de poison pour tuer le patient. Tanex rend le ver insensible, de sorte qu'il ne puisse plus s'accrocher aux intestins. Les ingrédients purgatifs du Tanex le débarrassent vite ensuite. Il faut cependant prendre grand soin de lui livrer passage selon les directives (envoyées avec le Tanex), autrement la tête peut retourner dans le canal alimentaire—ce qui veut dire la nécessité d'une autre dose. Le Tanex se prend le matin et comme il ne résulte aucun effet, il n'empêche pas de faire son ouvrage. Il lui faut une heure pour être effectif.

Tanex n'est pas vendu dans les pharmacies—pour assurer le patient de sa fraicheur. Ni est-il envoyé c.o.d. Le traitement coûte $5.00, avec toutes les instructions. Si vous voulez vous débarrasser de ce parasite monstre—commandez Tanex aujourd'hui. Vendu seulement par le Royal Laboratory 281 Royal Bldg., Box 104, Windsor, Ont. (Découpez cette annonce et mettez-la de côté, elle peut vous être utile un jour. Montrez-la à un ami souffrant—il vous sera redevable de cela)



LES RACINES DE LA PLANTE DU BLE

Les racines de la plante du blé pénètrent ordinairement dans le sol à une profondeur de 5 à 6 pieds avec toute sa suite de petites racines. Ce merveilleux système de racines absorbe complètement toute l'humidité que le sol apporte à une profondeur de 5 à6 pieds au temps de la moisson. Les racines transforment en blé toute l'humidité et la nourriture de la plante disponible. Chaque boisseau de blé requiert de 30 à 60 tonnes d'eau, soit 1,000 à 2,000 livres d'eau pour chaque livre de blé. Le rendement est ordinairement en proportion de l'humidité qui tombe et qui se conserve dans le sol. L'Université de la Saskatchewan arracha un plant de blé avec toutes ses racines. La Searle Grain Company tira une jolie photographie de cette expérience. Vous pouvez la recevoir gratuitement sur demande. Adressez —Research Department, Searle Grain Company, Winnipeg.

SEARLE GRAIN COMPANY LTD.



NOUS AVONS UNE GRANDE VARIETE DE

MATÉRIEL À TOITURE
BARDEAU

tout le nécessaire à construction

A PRINCE-ALBERT, HENRIBOURG
SPIRITWOOD, LEOVILLE, MEATH PARK

Venez nous voir --- nous sommes toujours prêts à faire des arrangements.

McDiarmid Lumber Co.
LIMITED

Téléphone 2733 Prince-Albert.



Le café le plus moderne dans la ville de Prince-Albert

REPAS SERVIS A TOUTE HEURE

Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.

Billets pour repas — Valeur de $5.50
Régulier $5.00 Maintenant réduits à $4.50

P. O. CAFE

Adjoignant le bureau de poste Ave. Centrale

CETTE PREMIÈRE BANQUE À SUCCURSALES ET 500 AUTRES

Les fondateurs de la Banque de Montréal croyaient fermement dans le système des banques à succursales. Deux semaines après l'ouverture de la Banque de Montréal, le 3 novembre 1817, le Conseil d'Administration nommait un représentant à Québec. En juin suivant, l'agence devenait un "bureau de dépôt et d'escompte", et c'est ainsi que naquit la première succursale. Deux autres furent créées bientôt après, à Kingston et York (plus tard Toronto).

Les banquiers de cette époque cherchaient à étendre et à perpétuer à l'avantage des cultivateurs et des marchands, les bienfaits et le stimulant d'un système de banque à succursales qui avait fait abondamment ses preuves dans les Iles Britanniques. Ainsi ils introduisirent un des éléments de souplesse que l'on a tant loués dans le système bancaire du Canada.

Constamment, au fur et à mesure des années, la Banque de Montréal a ajouté des succursales partout où les affaires l'exigeaient, — procurant ainsi aux groupements nouveaux en voie d'expansion les avantages d'une banque solide, ayant d'amples facilités et une sage direction. Aujourd'hui, plus de 500 succursales sont au service du Canada. Chaque succursale est la Banque de Montréal, avec toutes ses ressources et le service envers le public qui ont fait la réputation de cette institution.

Depuis la première succursale à Québec jusqu'à la dernière qu'on a ouverte, l'esprit de la Banque de Montréal s'exprime — et il continuera de s'exprimer — par les mots: service de banque utile.

BANQUE DE MONTRÉAL
FONDÉE EN 1817
SIÈGE SOCIAL · · MONTRÉAL
SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT . . . fruit de 117 années de fructueuses opérations

Succursale de Prince Albert: C. C. GAMBLE, Gérant
Succursale de Domremy: E. C. POURBAIX, Gérant
Succursale de Duck Lake: V. A. BRABANT, Gérant
Succursale de Wakaw: L. J. LARUE, Gérant

# CHOSES AGRICOLES

**** **** ****

## Programme pour l'élevage des chevaux

Comme la demande des bons chevaux de trait augmente sans cesse au Canada et ailleurs, et qu'il existe d'autre part un besoin pressant au Canada de bons étalons des races de trait, l'Honorable Robert Weir, ministre de l'Agriculture, vient d'inaugurer un programme d'élevage tendant à créer une réserve de bons étalons pour l'amélioration de l'industrie chevaline. Son Ministère a acheté pour l'accomplissement de ce programme un certain nombre d'étalons de tout premier ordre, appartenant aux races de trait, et ces étalons stationneront aux Fermes et aux Stations expérimentales fédérales canadiennes. Leur service sera gratuit pour toutes les juments pur sang des mêmes races, ainsi que pour les juments du Ministère.

Toutes les juments que l'on se propose de faire saillir par ces étalons doivent être inscrites par les propriétaires avant le 15 mars au plus tard. Les juments enregistrées ainsi inscrites seront prises en considération les premières, et les services dun étalon seront pourvus pour les juments approuvées dans l'ordre où les inscriptions seront reçues par le ministère.

Toutes les juments classées comme **juments primées** auront droit au service gratuit de l'étalon et à la moitié de leurs frais de transport sur la base du fret par voie ferrée. Les juments dites "primées" sont des juments saines, sans tares, enregistrées, de haute qualité, d'un bon type pour la race, ayant la taille, la conformation, la qualité et l'allure désirées, et dont les propriétaires, en faisant inscrire leurs juments, s'engageront à vendre aux enchères publiques entre les âges de 18 à 24 mois la progéniture mâle, saine et bien développée, qui sera approuvée par le Ministère.

Si le nombre de juments primées offertes au service sur ces bases est inférieur à la capacité de service de l'étalon, il sera accepté également, à raison d'un droit de saillie de $15.00 par jument ($5.00 au moment de la saillie et $10.00 de plus lorsque la jument est reconnue en gestation) des juments approuvées, enregistrées qui ne remplisseint pas les conditions voulues pour être primées ainsi que des juments métisses ou croisées, saines, d'un bon âge pour la reproduction, en bon état, et du même type de race que l'étalon, jusqu'à ce que le nombre de juments à faire saillir en une même saison atteigne le total que voici:

Etalons de 2 ans: 25 juments
Etalons de 3 ans: 50 juments.
Etalons de 4 ans: 75 juments
Etalon adulte, 5 ans et plus: 100 juments.

Le Ministère organisera, à certains centre choisis pour cela, des ventes annuelles des jeunes étalons bien développés issus de juments primées et de cette monte gratuite, et paiera les frais de transport de ces étalons aux lieux choisis pour la vente, et se chargera de la conduite de la vente. Les conditions de ces ventes seront réglées par le Ministère; une de ces conditions est que les étalons doivent être conservés au Canada pour fins de reproduction.

**Etalons et endroits où ils seront placés en 1935 sous ce programme**

Nappau, Nouvelle-Ecosse: Clydesdale "Precedence", importé, adulte.

Fredericton, Nouveau-Brunswick, —Percheron "Lacteen", importé, 2 ans.

Ste-Anne de la Pocatière, Farnham et Oka, Québec. — Percheron "Black iamond", importé, adulte; Belge "Rubix", importé, 2 ans.

Ottawa et comté de York, Ontario — Clydesdale "Windlaw Gayman", importé, adulte.

Morden et Brandon, Manitoba — Percheron "Don Laet", importé, 3 ans; Clydesdale "Woodbank Agent" importé, 3 ans.

Indian Head et Scott, Saskatchewan. — Clydesdale "Muirton Tide", importé, 3 ans; Percheron, "Mel Laet 2nd", importé, 2 ans.

Lethbridge et Lacombe, Alberta. — Percheron "Chief Laet", importé, 3 ans.

—Clydesdale "Strathore James", importé, 3 ans.

Agassiz et district de Ladner. — Clydesdale "Radiance" de Indian Head, Adulte.

Pour tous autres renseignements sur ce service offert aux propriétaires de juments de race pure dans les différentes parties du Canada, s'adresser au Commissaire de lindustrie animale, Ottawa; au Chef du Service de l'exploitation animale, Ferme expérimentale centrale, Ottawa; ou au Régisseur de la Ferme expérimentale où se trouve l'étalon.

—:::—

## NOTES

La valeur totale des récoltes en 1934 en Canada est maintenant évaluée à $544,974,000, contre une évaluation revisée de $453,598,000 pour 1933. L'augmentation, qui se chiffre par $91,376,600, est due principalement à un relèvement des prix.

La Belgique, où le foin canadien peut entrer en franchise sans droit de douanes, exige que ce foin soit de la qualité extra No 1, contenant 75 pour cent de mil et 25 pour cent de trèfle.

Des observations répétées pendant une longue période indiquent que les pâturages maigres et éparpillés pour les moutons encouragent la formation des catégories de laine fine, tandis que l'herbe épaisse et luxuriante augmente la proportion des catégories de laine grossière.

L'Ontario a produit environ les quatre dixièmes de la récolte commerciale de fraises au Canada en 1934; la Colombie canadienne, trois dixièmes; Québec, deux dixièmes, et le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ensemble, un dixième.

L'abondance de soleil et la quantité suffisante de pluie pendant l'été de 1934 ont fourni des conditions idéales pour une production abondante de sève dans les érables, et si les nuits sont froides et les journées douces pendant la saison du sucre la récolte des produits de l'érable devrait être abondante en 1935.

L'expansion de la vente des conserves sur les marchés domestiques et d'exportation offre le meilleur débouché pour une production croissante de légumes au Canada. En fait, il y a eu, en ces dernières années, une augmentation considérable et rapide dans la quantité de légumes produits pour la vente au Canada.

—:::—

## La politique...

(Suite de la page 3)

| | Ang. | Can. |
|---|---|---|
| Hommes (21 à 64 ans) | $5.17 | $6.90 |
| Femmes (21 à 64 ans) | 4.65 | 5.10 |
| Hommes (18 à 20 ans) | 4.26 | 4.29 |
| Femmes (18 à 20 ans | 3.65 | 3.60 |
| Dépendants: | | |
| Adultes | 2.74 | 2.70 |
| Enfants | .61 | .90 |

Le premier ministre considère que les primes versées par les patrons, les employés et l'Etat suffiront à alimenter le fonds des prestations.

Il est prévu qu'un chômeur n'aura droit qu'à un certain nombre de prestations hebdomadaires. Dans le cas d'un assuré qui aura cependant versé des primes pendant une longue période sans jamais toucher de bénéfices ou de prestations, le nombre des prestations pourra être augmenté. C'est pour ainsi dire une prime au travailleur consciencieux et qui devient chômeur par pur accident.

### CONDITIONS

A quelles conditions un assuré peut-il devenir bénéficiaire, toucher des prestations? Il lui faut d'abord avoir versé quarante primes hebdomadaires complètes au cours des deux années qui ont précédé son chômage. Il lui faut ensuite faire sa demande de bénéfice selon la manière prescrite. Il doit encore démontrer qu'il est en état de travailler mais qu'il ne peut réussir à se faire embaucher.

Le versement des prestations se fera dans chaque localité où la Commission aura des bureaux.

Le projet de loi prévoit, en cas de litige, la nomination d'un arbitre soit à la demande d'un assuré, soit à la demande de la Commission. Si le litige porte sur une question de droit, il peut y avoir appel à la Cour de l'Echiquier. Le Congrès des métiers et du travail, quand il a rencontré les représentants du gouvernement, ces jours derniers, s'est plaint de ce droit d'appel à la Cour de l'Echiquier. Le premier ministre dit qu'il laissera au comité plénier, quand le moment sera venu d'étudier le bill en détail, de conserver ou de rejeter l'article qui se rapporte à ce droit d'appel.

Il est pourvu dans le projet de loi à l'établissement d'un service de placement qui se complète par un service d'échange de renseignements entre les divers bureaux de placement. Dans un pays aussi vaste que le nôtre, dit M. Bennett, il ne peut être question de transporter la main-d'oeuvre de l'est à l'ouest ou inversement, selon la demande. Cependant de tels échanges peuvent s'établir dans une même province. Il y aurait lieu d'établir à ce propos une sorte de zonage. Dans le Royaume-Uni, pas moins de sept zones ont été établies pour l'échange du travail. Chez nous il en faudrait bien davantage. Il appartiendra au comité plénier de la Chambre de prendre une décision à ce sujet.

—:::—

### M. MACKENZIE KING

Le leader libéral est piqué au vif par les dernières remarques de M Bennett. Celui-ci prétend que la situation ne serait pas ce qu'elle est si une loi d'assurance-chômage avait été soumise à la Chambre au cours des années qui ont précédé 1930.

Au cours de ces années, alors que les libéraux étaient au pouvoir, l'assurance-chômage aurait pu difficilement s'ajouter à toutes les autres mesures d'assurances sociales soumises par les libéraux.

Dès 1919, la convention libérale qui choisit M. Mackenzie King comme chef du parti, adoptait une résolution en faveur de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie, de l'assurance-vieillesse, et de bien d'autres genres d'assurance sociale. Cette résolution portait cependant que telles mesures ne devraient être mises de l'avant qu'au fur et à mesure que l'état des finances du pays le permettrait, et en prenant bien soin de régler d'avance toute question de juridiction qui serait de nature à provoquer des conflits entre le fédéral et les provinces.

La question financière, on l'admettra, est de première importance en matière de réformes sociales. L'assurance sociale entraine nécessairement l'Etat à de fortes dépenses. Il ne s'ensuit pas que l'Etat doit lésiner mais encore faut-il qu'il s'assure d'avoir les moyens de faire face à ses obligations une fois qu'il les aura assumées.

### ET LES CHOMEURS?

Le bill du gouvernement n'a rien à faire avec les secours aux chômeurs. La question des secours aux chômeurs est pourtant celle qui importe à l'heure actuelle. Le gouvernement prétend que s'il n'a pas agi plus tôt, c'est parce qu'il voulait d'abord améliorer la situation économique. En fait d'amélioration il n'en a obtenu aucune. Il n'est même pas parvenu à organiser convenablement les secours directs.

La grande erreur du gouvernement, ça été de ne pas profiter des années de dépression pour régler la question de juridiction. Il lance maintenant son programme de réformes au risque de provoquer les pires conflits d'autorité. z z

OTTAWA. — En réponse à une interpellation de M. Campbell, le gouvernement a répondu que depuis que l'impôt est appliqué sur les matières d'or, soit depuis janvier 1933, le trésor fédéral a perçu $4,867,702.33 de l'Ontario, $733,974.57 de Québec et $282034.28 de la Colombie canadienne.

—:::—

### LA POSITION DES PARTIS A LA CHAMBRE

OTTAWA. — Les vacances à la Chambre des Communes sont maintenant au nombre de cinq, du fait de la nomination de l'honorable Murray MacLaren, ancien ministre des pensions et de la Santé Nationale, et député conservateur de St-Jean, au poste de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

La position des partis est la suivante:

| | |
|---|---|
| Conservateurs | 131 |
| Libéraux | 89 |
| Libéraux progressistes | 3 |
| Progressistes | 1 |
| Fermiers-Unis | 10 |
| Travaillistes | 3 |
| Travaillistes-Ind. | 1 |
| Indépendants | 2 |
| Vacances | 5 |
| Total | 245 |

—:::—

## Contre la sécheresse

### LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE PUBLIE LES PLANS DE LA LEGISLATURE

PRINCE-ALBERT. — M. J. G. Taggart, ministre de l'agriculture, a spécialement souligné les problèmes agricoles du nord de la province, dans un discours à la Chambre de Commerce locale.

Voici en résumé:

La destruction des mauvaises herbes; l'amélioration des conditions de vie d'environ 6,000 familles de cultivateurs, encore sous le secours direct. L'amélioration du bétail devenant de plus en plus important dans le Nord. Remédier à la situation des fermiers du Sud de cette province.

A cette fin, la législature combinera les moyens techniques avec l'expérience pratique des fermiers. Le producteur doit avoir voix consultative au ministère de l'agriculture pour faciliter le progrès de ces plans.

### ECHEC DU GOUVERNEMENT

Ces problèmes ne peuvent être résolus par une politique à longue portée. L'expérience de Régina et d'Ottawa le démontre.

Il y a encore l'amélioration des produits agricoles et les jachères. M. Taggart ajoute que le grand problème agricole du sud, c'est de pourvoir à la survivance économique du fermier des endroits dévastés par la sécheresse. La législature y pourvoiera par l'adoption des meilleures théories. Le ministre de l'agriculture attire l'attention sur les variations climatériques affectant le sol et la végétation. Dans le nord, l'humidité est entretenue par la neige et la pluie. Dans le sud, c'est la neige qui est le principal agent d'humidité. Or, depuis 1929, il n'y a pas eu de neige dans le sud. La législature pourvoiera aussi au reboisement et à l'irrigation.

### UNE PLUS GRANDE SECURITE

Le brise-vent favorisera les jardinages et l'élevage des volailles. Cependant, le sud étant impropre à la culture mixte, le blé reste encore le principal appoint du fermier.

L'élevage du bétail devrait être proportionné à la production du fourrage. En définitive, le problème de la sécheresse sera solutionné par une adaptation scientifique basée sur les faits et l'expérience. C'est ainsi que par de nouvelles méthodes de jachères on empêchera le soulèvement du sol.

—:::—

## LE PRIX DES GRAINS

### LUNDI, 11 FEVRIER 1935

### A WINNIPEG

BLE. — No 1 dur, 80 3-4; No 1 nord, 80 1-4; No 2 nord, 77 3-4; No 3 nord, 72 3-4; No 4, 69; No 5, 61 1-2; No. 6, 60 1-2; fourrage, 59 1-2; voie, 80 5-8.

AVOINE. — 2 C.W., 42 3-4; 3 C.W., 36 1-4; Ex. 1 fourrage, 35 3-4; No. 1 fourrage, 34 1-4; No 2 fourrage, 33 1-4; rejetée, 30 1-4; voie, 41 3-4.

ORGE. — 3 C.W., 48 5-8; 4 C.W., 44; voie, 49.

LIN. — 1 N.W., 143; 2 C.W., 52 3-4; 3 C.W., 125; rejeté, 125; voie, 143.

SEIGLE. — 1 C.W., 52 3-4; 2 C.W., 52 3-4; 3 C.W., 48 3-4; voie, 53 1-8.

—:::—

### FOLIE FISCALE

Le gardien d'une nécropole villageoise se promenant dans les avenues de son funèbre domaine a tout à coup son attention attirée par l'attitude d'un personnage devant un if. Il s'approche et remarque qu'il applique des timbres sur l'arbre. Intrigué, il lui demande ce qu'il fait là.

—Vous le voyez bien, répond notre simple: je colle des timbres à des ifs (adhésifs).

Pris de compassion, le préposé n'ajouta mot et s'éloigna.

## Les "Etoiles" du Hockey

## LIGUE PROFESSIONNELLE

### LIGUE NATIONALE

#### Division canadienne

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Toronto | 39 | 23 | 12 | 4 | 50 |
| Montréal | 36 | 20 | 14 | 2 | 42 |
| Canadiens | 34 | 14 | 15 | 5 | 33 |
| Américains | 37 | 10 | 19 | 8 | 28 |
| St. Louis | 38 | 8 | 24 | 6 | 28 |

#### Division américaine

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Rangers | 37 | 20 | 13 | 4 | 44 |
| Chicago | 37 | 19 | 14 | 4 | 42 |
| Boston | 37 | 19 | 14 | 4 | 42 |
| Détroit | 37 | 11 | 19 | 7 | 29 |

### LIGUE CANADO-AMERICAINE

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Boston | 36 | 20 | 10 | 6 | 46 |
| Québec | 36 | 17 | 15 | 4 | 38 |
| Providence | 33 | 15 | 10 | 8 | 38 |
| New Haven | 36 | 11 | 18 | 7 | 29 |
| Philadelphie | 37 | 12 | 22 | 3 | 27 |

### LIGUE INTERNATIONALE

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Détroit | 36 | 18 | 13 | 5 | 36 |
| Buffalo | 35 | 17 | 14 | 4 | 34 |
| London | 34 | 16 | 14 | 4 | 32 |
| Cleveland | 32 | 16 | 16 | 0 | 32 |
| Syracuse | 35 | 16 | 18 | 2 | 30 |
| Windsor | 37 | 12 | 19 | 6 | 24 |

Les parties nulles ne comptent pas pour la position

### LIGUES DE L'OUEST

#### Ligue du Nord-Ouest

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Seattle | 27 | 19 | 6 | 2 | 40 |
| Vancouver | 25 | 13 | 8 | 4 | 30 |
| Portland | 26 | 11 | 9 | 6 | 28 |
| Edmonton | 26 | 7 | 15 | 4 | 18 |
| Calgary | 26 | 3 | 15 | 8 | 14 |

#### Ligue du Nord

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Prince Albert | 22 | 17 | 4 | 1 | 35 |
| N. Battleford | 23 | 15 | 6 | 2 | 32 |
| Saskatoon | 23 | 14 | 6 | 3 | 31 |
| Battleford | 22 | 4 | 16 | 2 | 10 |
| Varsity | 22 | 2 | 20 | 0 | 1 |

#### Ligue du Sud

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Weyburn | 24 | 15 | 7 | 2 | 32 |
| Régina Vics | 24 | 12 | 9 | 3 | 27 |
| Regina Aces | 24 | 13 | 10 | 1 | 27 |
| Moose Jaw | 24 | 4 | 18 | 2 | 10 |

Note. — Mosse Jaw s'est retirée de la ligue, et les pointes pour les joutes ont été ajoutés à la position des autres trois clubs dans la ligue.

—:::—

## St-Mark's triomphe de Nord Battleford

Dans la série éliminatoire pour le championnat provincial de hockey, classe juvénile, les St-Mark's de Prince-Albert, sous l'habile direction de M. Lambert, ont remporté une éclatante victoire contre les jeunes de Nord-Battleford. Le club de M. Lambert a triomphé du club de Nord Battleford en le battant deux fois. La première partie fut jouée sur la glace de Nord-Battleford. Les St-Marks l'ont emporté sur leurs adversaires par un résultat de 5 à 2, et à Prince-Albert, par un score de 5 à 3.

Les jeunes de M. Lambert ont joué comme des professionnels en miniature, mettant en pratique les règles du jeu à l'instar de vieux joueurs. Ceci indique des efforts persévérants de la part de l'entraineur. Ils ont fait honneur à notre ville. Plus de 700 personnes assistaient à la partie.

Nous souhaitons de nouveaux succès aux jeunes qui ont si bien débuté.

## Mère de 16 enfants revenue à la santé

### Mme Simard souffrait au point de ne pouvoir travailler

**Les Pilules Dodd lui font plus de bien qu'elle n'aurait cru possible**

Montréal, P. Q., le 20 fév. (Spécial) "Après la naissance de mon deuxième enfant j'ai eu tellement mal au rein que j'étais incapable de faire mon ouvrage", écrit Mme C. Simard, de 54 rue Fullum, Montréal. "J'avais essayé sans aucun résultat différents remèdes. C'est alors que je reçois l'Almanach Dodd, je le lis et je décide de prendre les Pilules Dodd. J'en ai dépensé quatre boites et elles m'ont fait plus de bien que je n'aurais cru possible. J'ai maintenant trente-neuf ans, j'ai seize enfants, et avant la naissance de chacun de mes bébés je tiens à prendre une couple de boites de Pilules Dodd pour le Rein."

Si vous souffrez, vous aussi, de mal de rein, pourquoi ne pas profiter de l'expérience de Mme Simard et prendre les Pilules Dodd pour le Rein, qui depuis un demi-siècle sont reconnues comme le meilleur remède pour toutes les affections provenant de l'action défectueuse du rein?

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Bright's HERMIT PORT and SHERRY

C'est meilleur quand
C'est fortifié
D'eau-de-vie!

Ceux qui ont déjà goûté l'arome suave et délicieux du HERMIT PORT ou du HERMIT SHERRY rarement changent de marque... la saveur délicate et subtile de ces vins précieux --- fortifiés de pure eau-de-vie de raisins --- vous vient dans toute sa pureté et sa qualité première sortant du cuvier !.... le produit de la plus grande fabrique du Canada.... et si vous n'avez pas encore goûté au HERMIT, l'expérience la plus agréable de votre vie vous attend.

BOUTEILLES DE 26oz. ET DE 40oz.

T. G. Bright & Co. LIMITED
CANADA'S LARGEST WINERY
ESTABLISHED 1874
NIAGARA FALLS ONTARIO

METTEZ-LES SUR LA BONNE VOIE

Le sens de l'économie est à la base du succès. Des milliers de gens échouent parce que, faute d'argent, ils ne peuvent tirer parti des occasions qui se présentent. Vous voulez que vos enfants réussissent? Donnez-leur très tôt des habitudes d'économie. Ouvrez-leur un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale
Actif, plus de $126,000,000
553 bureaux au Canada
Succursale à Prince-Albert --- C.-A. Rousseau, gérant

Classement du BLÉ GARNET

D'après un amendement de la Loi du Grain du Canada passé à la session de 1934 du Parlement du Canada, des classements seront établis pour le blé Garnet, en vigueur le 1er août, 1935.

Que les cultivateurs tiennent bien compte de cela en conservant et en se procurant la graine de semence pour la récolte de blé de 1935.

FEDERAL GRAIN LIMITED

*CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS*

# *La Vie Française en Saskatchewan*

* * * *

## NOTE

Nos colonnes sont ouvertes à toutes les activités religieuses et nationales de notre groupe en Saskatchewan. S'en servir pour vider ses querelles de clocher est une bien vilaine affaire: Il est d'ailleurs facile, à qui veut, de tromper la vigilance du rédacteur. Situé à des centaines de milles de certaines paroisses, ne connaissant rien des particularités de la vie intime des gens, comment pourrait-il saisir certaines allusions, certaines accusations voilées? Combien de fois, le crayon à la main, il se demande s'il doit biffer ou publier. S'il avait le don de lire, à distance, l'intérieur des coeurs de tous les Franco-canadiens, les chroniques, destinées à favoriser le développement des activités françaises, ne serviraient jamais de dépotoire aux rancoeurs.

De grâce, chers chroniqueurs, aidez le pauvre rédacteur qui fait de son mieux pour aider tout le monde. Que nos tribunistes ne s'amusent point à nous décevoir. C'est un jeu bien dangereux, de nature à causer des torts irréparables au journal, aux associations, aux paroisses, aux personnes.

Nous comptons une fois de plus sur la loyauté de ceux qui nous écrivent.

Joseph VALOIS, O.M.I.

## Régina

**VEDETTES**

Dans un concours oratoire, Mlle Marie Phaneuf a obtenu le deuxième rang. Dans un concours diocésain de catéchisme, elle a remporté le premier prix de Pie XI avec Mlle Blanche de La Forest. Louis Falardeau a remporté une médaille d'argent donnée par le "Leader-Post" de Régina pour être arrivé premier dans une course de patins à laquelle prenaient part toutes les écoles de la ville; il a également gagné une médaille de bronze à la course à relais.

**ASSOCIATIONS**

L'Alliance Française a élu le Juge Turgeon au poste de président; c'est pour la troisième année qu'il remplit cet office. L'Association de la Province de Québec a réélu le juge Brown à la charge de président.

## Meyronne

M. Charles Ste-Marie est de retour d'un séjour à Moose-Jaw chez M. et Mme A. Campeau.

M. Léopold Fauchon, fils de M. Nap. Fauchon, a quitté Jack Fish pour venir passer le reste de l'hiver avec ses parents.

—Mme McPhee remplace maintenant Mlle O. Normandin au presbytère.

Mme Léon Leclaire et ses enfants sont venus passer quelques jours chez M. le curé.

M. Charles Van Elslande et ses enfants: Nathalie et Charles sont allés à Régina voir leur fils et frère Alphonse qui y réside depuis quelques temps.

M. Louis Girardin a été nommé marguillier pour remplacer M. Ed. Roy sortant de charge. Il a aussi été élu commissaire d'école dans son district: "Vindictive".

M. Victor Monette était à Moose-Jaw la semaine dernière avec un char d'animaux.

M. Ernest Millaire a quitté le village quelques heures pour aller faire un tour sur sa ferme.

Nous apprenons avec peine que

* * * *

Lauretta Brisebois, benjamine de M. et Mme Ernest Brisebois est malade depuis quelques jours. Espérons qu'elle se rétablira au plus tôt.

MM. Paul Ste-Marie et Paul Rivard font partie de l'équipe Meyronnaise figurant au "Bonspiel" d'Assiniboia.

M. Arthur Laplante vient d'envoyer son réabonnement au Patriote. Félicitations à ce fidèle abonné.

Mme Thuot, ainsi que Mère St-Félix et Sr Ste-Julia, et MM. Alcime et Honoré Bouvier se rendaient à Gravelbourg la semaine dernière.

Les "Scouts" reprennent leurs activités enrayées momentanément par les exercices de la chorale et par la température arctique de plusieurs semaines. M. Léopold Girardin, toujours dévoué, prit plusieurs scouts pour instructions particulières, et ceux-ci attaquent en ce moment les exercices du sémaphore.— Ne négligeons pas, pour nos jeunes, d'aussi saines distractions. Ne sont-ils pas les hommes de demain.

## Mutrie

**CERCLE PAROISSIAL**

A une assemblée du cercle paroissial de l'Association Franco-Canadienne, plusieurs résolutions furent votées pour le bien-être de notre petit groupe.

Afin d'encourager notre belle langue, le cercle fut prié de voir à l'établissement d'une bibliothèque de livres français et M. le curé fut chargé de promouvoir la bonne lecture parmi toute la population.

En second lieu, le cercle vota un témoignage de sympathie à la famille Ernest Thériault à l'occasion de la mort de Mme Ernest Thériault, membre de notre association.

Un comité de nomination, composé de M. le curé, M. Albert Collin et M. Ferdinand Thériault, fut chargé de préparer la liste des membres du nouveau comité.

Une autre proposition bien au point fut celle de demander des copies en français pour le vote proposé par le gouvernement en vue de savoir l'idée des fermiers à propos du marché des oeufs "Poultry Marketing Act."

L'assemblée annuelle du Cercle fut proposée pour le 15 février.

**NAISSANCE**

A M. et Mme Emile Nadeau, a été baptisée une fille sous les noms de Marie-Anne Parrain et marraine, M. et Mme Albert Rivet, représenté par M. et Mme Hospice Beaulieu.

**Autres Evénements**

M. et Mme Pierre Morin célébraient dernièrement le 35ème anniversaire de leur mariage. Leurs enfants leur préparèrent une petite fête à l'occasion. Nos meilleurs voeux.

Notre copain Charles Langelier, est revenu bien rétabli de l'hôpital de Régina où il a subi une opération sérieuse.

Mlle Denise Oudot est en visite chez sa soeur, Mme Ferdinand Thériault.

## Albertville

Depuis quelques semaines, notre église paroissiale fut témoin de plusieurs belles cérémonies. A part la procession aux cierges et les bénédiction des gorges, il y eut la bénédiction des enfants par l'Enfant-Jésus précédé de sept petits discours adressés à l'Enfant de la Crèche par nos enfants de l'école du village. L'église s'est remplie pendant l'après-midi à cette occasion, surtout des tout-petits enfants, qui voulaient venir baiser la main du petit Jésus et lui offrir leur sou. Ainsi fut clôturé le mois de l'Enfant-Jésus qui fut fêté avec une grande piété.

* * * *

Après cette cérémonie, tout le monde s'est rendu à notre belle patinoire, récemment terminée pour assister à la première joute de gouret des jeunes gens de la paroisse entre eux. Cette belle grande nappe de glace, entourée d'une haute palissade de planches, et flanquée d'un abri spacieux pour les spectateurs, reflète le savoir-faire et la bonne volonté de nos jeunes gens qui feront peut-être parler d'eux sur la glace en quelques années. Enfants d'école le midi, et jeunes gens le soir, ne se font pas prier pour venir s'amuser sur notre glace. Remerciements sincères à tout ceux qui ont contribué à cette construction.

Dimanche dernier, après la grand-messe, MM. D. Downing et Laporte ont adressé la parole à une forte assistance dans l'école paroissiale pour expliquer la nouvelle loi fédérale sur la vente des produits naturels et en particulier pour ce qui regarde le marché des volailles.

Mercredi prochain, 13 février, M. et Mme Napoléon Beaudoin, du village, célébrèrent leurs noces d'or de mariage. La paroisse se fit un plaisir de fêter ces bons paroissiens pionniers et elle est heureuse de se joindre à leurs enfants pour leur offrir ses meilleurs voeux de santé et de bonheur et pour leur donner l'assurance de notre profonde estime et de notre affection sincère. "Ad multos et faustissimos annos!"

Dimauche prochain, nos enfants de l'école du village, sous la direction de leur maîtresse, Mlle Alma Thibault, exécuteront un programme intéressant à la salle paroissiale. Les principaux articles seront un concours de catéchisme et un concours de verbes français. Invitation cordiale à tous.

Plusieurs de nos familles ont été affligées par la maladie. Un grand nombre de nos enfants ont été malades. L'épidémie semble maintenant conjurée.

**DECES**

M. Henri Lebrun, âgé de 27 ans, décédé à lhôpital Ste-Famille, le 23 janvier. Il fut enterré dans notre cimetière.

Rémi Carrier, âgé de 6 ans, fils de M. et Mme Gustave Carrier, 31 janvier.

Dorothée Brassard, âgée de 14 mois, fille de M. et Mme Emile Brassard, décédée le 5 février.

**BAPTEMES**

6 janvier, Joseph, Laurent, Lucien, fils de M. Robert Prince de Shipman.

21 janvier, Joseph, Fabien, fils de Wilfrid Brunelle d'Albertville.

7 février, Achille, Wilfrid, fils de Jean-Baptiste Goulet d'Albertville.

## Saint-Front

**SOIREE**

Etiez-vous à la soirée récréative du 5 courant, organisée sous les auspices de l'A.C.F.C.?

Quel ravissant programme nous ont servi MM. les organisateurs! Quels délicieux moments ils nous ont fait passer! Les acteurs, chacun dans son rôle respectif,— se sont révélés maîtres dans l'art d'intéresser et d'amuser: saynètes, chants et musique, le tout a été parfaitement exécuté. Merci à tous ceux qui ont travaillé et réussi à nous distraire si agréablement. Nous espérons que cette charmante séance sera suivie de beaucoup d'autres de ce genre; tous les paroissiens y applaudiront.

Ces soirées paroissiales, dans l'intimité de parents et d'amis, nous rappellent ces douces réunions de nos ancêtres en la province de Québec, alors Nouvelle-France— au lendemain de la colonisation. Chacun s'ingéniait, par la fraternelle charité et une gaieté toujours de bon aloi, à adoucir la rude vie de son voisin; et tous ne formant qu'un coeur et qu'une âme sont sortis victorieux de la plupart des luttes qu'ils ont eues à soutenir, eux et leurs descendants, depuis trois siècles.

Quoique notre situation ne soit pas tout à fait identique à la leur, nous avons cependant besoin de la coopération de tous, de l'union étroite des coeurs et des volontés, pour résoudre les nombreux problèmes du présent. Or, ces réunions amicales y contribueront puissamment, j'en ai la ferme conviction. Outre cela, c'est le seul moyen à notre portée, pour obtenir les fonds nécessaires au soutien de nos Oeuvres religieuses et patriotiques, devoir sacré pour tout bon Canadien.

Les recettes de cette soirée se chiffrent à $22,86. Quoique la somme soit modeste, elle représente un montant appréciable, quand on considère que les bourses sont épuisées, et que les ressources pour les alimenter de nouveau, manquent. Ce montant nous aidera à verser notre cotisation à l'Association dont nous sommes fiers d'être les membres.

**MOUVEMENT PAROISSIAL**

Mlle Marie Basset, ayant terminé son cours de garde-malade à l'hôpital de Tisdale, est rentrée dans sa famille, récemment, pour y jouir de vacances méritées par plusieurs années de dévouement.

Mlle Hélène Dubreuil nous a quitté dernièrement pour Tisdale. Elle désire y suivre un cours sous la direction des Soeurs de lhôpital de cette ville. Nous lui souhaitons bon succès.

Mlle Belhumeur de St-Louis est présente titulaire de l'école de Bright Side, en remplacement de Mme Caillé-Moiny, démissionnaire.

## W.-Bunch

Nos organisations locales rivalisent de zèle pour nous donner des récréations de choix aussi intéressantes qu'instructives; c'est entre nos diverses sociétés une lutte amicale; dont nous retirons agrément et profit.

Après la Cité Vaticane par M. le curé Kugener, la Découverte du Canada, par M. le Dr Godin, nous avions le plaisir d'entendre, dimanhe le 10 février, M. Gustave Bouffard, qui nous a donné: La Sarre, sujet d'actualité, s'il en fut!

Ce petit pays, hier encore ignoré, qui faillit déclancher un conflit mondial, a passionné l'opinion public dernièrement; M. le conférencier nous l'a décrit, avec une éloquence qui lui est coutumière; une facilité d'élocution, un soucis d'exactitude vraiment remarquable.

Cette conférence, si bien préparée, par un travail sérieux, a atteint son but, l'assistance attentive, était prise sous le charme; d'enthousiastes applaudissements l'ont souligné.

M. Léopold Sylvestre, avec le tact qu'on lui connaît, présidait l'assemblée. Les jeunes à l'honneur étaient Marcel Mondor pour présenter le conférencier et Gérard Duperreault, pour le remercier; tous deux se sont bien acquittés de leur rôle; l'avenir nous promet de nombreux orateurs!

Mlle Liliane Bellefleur, gracieuse et gentille, dont la plupart ont entendu à la Radio, la voix délicieuse, nous a donné de jolies chansonnettes, suivies de rappels enthousiastes.

Mme Donat Boucher, l'une de nos meilleures musiciennes, accompagnait. Bref, ce fut une soirée inoubliable. Je réitère nos remerciements, nos félicitations à qui de droit.

## Ponteix

Les Dames de Ponteix préparent actuellement une grande soirée récréative au profit de l'Oeuvre du Pèlerinage annuel à Ponteix. Cette soirée aura lieu le dimanche gras, à la salle paroissiale et comprendra une comédie et une opérette, chant, musique et discours.

En plus, Son Excellence Mgr Melanson sera parmi nous à cette occasion. Une cordiale invitation est faite à tous les amis de Notre-Dame d'Auvergne.

## Radville

**BAPTEMES**

Le 23 janvier 1935, M. et Mme Télesphore Morissette, une fille baptisée sous les noms de Marie-Jeannette, Irène, Léonore. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Fossenier.

Le 5 février 1935, M. et Mme Paul Labossière, une fille baptisée sous les noms de Marie Novia, Angeline. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Cyr.

**DECES**

La mort vient de nouveau de nous enlever un de nos bons et anciens paroissiens dans la personne de M. Joseph Morissette, âgé de 84 ans. Samedi, le 9 février, après-midi, jour consacré à la Très Sainte-Vierge, après avoir reçu les secours de notre sainte religion avec une grande piété, il rendit le dernier soupir.

Feu M. Morissette naquit aux Trois-Rivières, P. Q. de parents profondément chrétiens. Il quitta la province de Québec il y a 40 ans et vint sétablir à St-Jean-Baptiste du Mauitoba. Puis, il y a 20 ans, il arrivait à Radville pour y demeurer avec son fils Télesphore, sur une ferme située à 5 milles de Radville. Au mois d'octobre, 1926, il eut la douleur de perdre son épouse, née Caroline Jolette, âgée de 71 ans. Le défunt remplit la charge de syndic de la paroisse durant plusieurs années. Il laisse pour pleurer sa perte, une fille, Mme Jérôme Deschambeault de Radville, deux garçons, Télesphore et Dominique, également de Radville, et un frère, Télesphore Morissette des Trois-Rivières.

Les funérailles ont eu lieu à Radville lundi, le 11 février, au milieu d'un nombre imposant de parents et d'amis venus de loin pour rendre un dernier tribut d'hommage au regretté défunt.

M. le curé fit la levée du corps, chanta le service. M. l'abbé Gérard Morissette, curé de Souris Valley, chanta le Libera, accompagné de M. le curé de Radville. A l'évangile, M. le curé présenta ses sympathies à la famille. "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. mes Frères, je ne sais si vous avez remarque ce fait. La mort donne aux défunts tout ce qui ennoblit, tout ce qui les embellit. Elle les rend vénérables et sacrés. On les salue quand ils passent, on chante des hymnes autour d'eux, on prie, on les encense. J'ai déjà exprimé ma vive sympathie à la famille. Je vous réitère ce matin nos plus sincères condoléances dans le malheur qui vous frappe, en vous enlevant un bon et tendre père, un chrétien exemplaire. Celui que nous pleurons a vu venir la mort depuis des mois. Il s'y est préparé. La veille de sa mort, encore, il veut la sainte communion en viatique avec le plus grand recueillement. Il est mort comme il a vécu, en vrai chrétien. Il est parti pour l'autre vie, portant dans son coeur le bon Dieu qu'il avait toujours aimé et servi de son mieux sur la terre.

Oui, chers parents, nous savons toute la peine qui étreint votre coeur en ce moment. Vous avez bien raison de pleurer car on perd beaucoup quand on perd son père et sa mère. Mais consolons-nous par la pensée que nous irons rejoindre au ciel un jour ceux que nous pleurons. Si nous les avons aimé durant leur vie, ne les oublions pas après leur mort. Offrons pour eux de ferventes prières.

Le choeur de chant de Radville a rendu avec harmonie la messe de requiem. A l'Offertoire, M. Arthur Dionne a chanté avec beaucoup d'âme "Les Adieux d'un mourant. Mme Pandle chanta le beau cantique approprié à la circonstance: "Nearer my God to Thee", qui fit grande impression sur l'assistance. La R. S. Philomène touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Jérôme Deschambeault, Albert Galarneau, Paul Germain, Alex. Galarneau, Hormisdas Tremblay, Georges Delanoir.

Après le Libera, la dépouille mortelle fut conduite au cimetière par un grand nombre de parents et d'amis. Plusieurs personnes qui ne sont pas de notre foi ont assisté au service et accompagné le défunt au cimetière.

A la famille nous présentons nos plus sincères sympathies.

## Montmartre

**ACCIDENT**

M. Philibert Perras fut victime d'un douloureux acident, le 1er février. On se mettait à table pour le repas du soir, lorsqu'une lampe à l'huile fut poussée immédiatement au-dessous d'une lampe à gazoline suspendue. La chaleur de la lampe à l'huile causa une explosion, et Willie, son fils, s'empressant de saisir celle suspendue afin de la jeter dehors, s'étant premièrement emparé d'une couverte, fut brûlé aux mains très sérieusement. M. Perras lui-même subit des brûlures au visage, qui le firent souffrir passablement. On parvint cependant à mettre le feu sous contrôle avant que beaucoup de dommages soient causés à l'intérieur de la maison.

**DECES**

La nouvelle vient de nous arriver que M. Amable Coupal vient mourir à St-Michel de Napierville, à l'âge de 87 ans. Il était le père de trois de nos citoyens; MM. Wilfrid, Maximilien et Omer Coupal. Nous leur offrons nos sympathies.

Mme Romanoff, mère de MM. Frank, Steve et Mike Romanoff, est décédée à l'âge de 74 ans, à Montmartre.

**DE RETOUR**

M. Thomas Rivard est revenu à Montmartre après plusieurs semaines passées dans l'Abitibi, aux environs de LaSarre, P.Q. M. Rivard, dans son métier, un expert, n'eût pas de difficulté à se trouver de l'ouvrage dans cette région québecoise.

M. A. T. Breton est revenu d'un voyage d'affaires à Winnipeg et en même temps, il fit une visite à sa soeur, Mme Jules Déchesnes de Dunrea, Man.

Mme P.-E. Beauchemin, depuis deux mois, à Fort San, est de retour chez elle avec son jeune fils, René.

## White-Star

**SPORT**

Une partie de hockey a eu lieu, dimanche après-midi, entre l'équipe de White Star et celle de Spruce Home. Le résultat fut de 4 à 3 pour le club de Spruce Home. Deux des joueurs furent grièvement blessés au début de la partie. C'était la première fois, cet hiver, que les deux équipes étaient aux prises et nous espérons que bientôt nous les reverrons.

**UN CLUB SPORTIF**

Dimanche soir, à 8 heures, eut lieu à White Star une assemblée dans le but de former un club sportif pour le district, qui comportera plusieurs sortes d'amusements.

Après de longues discussions et lecture d'un plan du comité d'organisation, suivirent les élections de l'exécutif. Le comité se compose de trois membres élus et un secrétaire et un trésorier nommé par l'exécutif.

Les trois membres élus sont:
Président, M. J. Furchuck.
Conseiller, M. René Masserey et M. A. Villeneuve.
Trésorier, M. René Masserey.

Aussi, un vice-président, qui sera en même temps gérant général du club, fut élu: M. Louis Lemoal.

Le programme du club sera donné dans ce journal aussitôt qu'il sera approuvé par le comité exécutif.

Nous espérons que le club aura un grand succès durant la saison et que les gens de White Star se feront un devoir de l'encourager pour le plus grand bien de tous.

**NOS CHANTRES**

White Star, cette semaine, a eu l'heureuse nouvelle d'apprendre la formation d'un choeur de chant composé d'enfants et d'adultes. Mlle Angèle Delhommeau, jeune institutrice, a bien voulu prêter son aide. Nous la remercions et lui souhaitons bien du succès, et espérons que bientôt nous pourrons entendre du beau chant dans notre petite église.

**DIVERS**

Une réunion des marguilliers et du curé de la paroisse a eu lieu dimanche après la messe.

Les paroissiens sont chaleureusement priés de donner leur appui à la fabrique afin que tout soit un succés pour notre nouveau curé et aussi pour nos marguilliers.

MM. les marguilliers de White Star sont: MM. Armand Lahaye, Henri Sarazin et A. Belford. Eux, et notre nouveau curé, le R. P. L. Bussière, O.M.I., forme la Fabrique de la Paroisse.

* * *

Mlle Jenny Furchuck se porte mieux et on espère la revoir dans sa famille cette semaine.

Nous lui souhaitons une prompte convalescence.

**PARTIE DE CARTES**

Dimanche prochain, dans la soirée, une partie de cartes aura lieu au presbytère.

## REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier, par l'entremise du "Patriote", toutes les personnes qui nous ont témoigné tant de sympathie, et tout spécialement M. le curé Pierre, à l'occasion de notre deuil récent.

Eveline et Blanche Aplin,
Vonda, Sask.

## L'Association catholique des Jeunes

PRINCE-ALBERT. — Cette association a eu son assemblée hebdomadaire dans la salle paroissiale assez bien remplie.

Il a été décidé que le 3 mars prochain, aura lieu un concert et une partie de cartes. Le débat, très intéressant, portait sur le hockey nuisible ou non à la santé.

L'affirmative était soutenue par Charles Lacroix et André P[illegible] et la négative avait pour a[illegible] Thomas Elliott et Léon Savard. [illegible] chey Jaspar a fait connaître la décision des juges pour l'affirmative. M. Nicholas Berdago présidait.


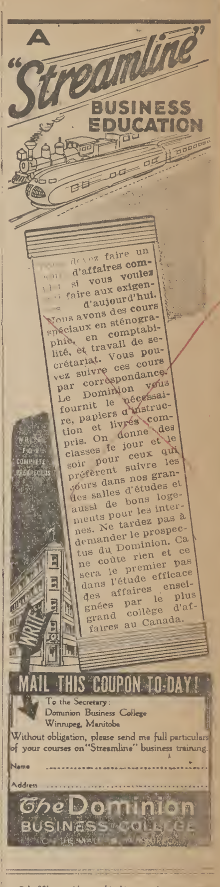




**- EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS!**

**"DE BONS INGREDIENTS DONNENT DE BONS GATEAUX. N'EMPLOYEZ PAS UNE POUDRE A PATE DOUTEUSE—MOINS DE 1¢ DE 'MAGIC' FAIT UN BEAU GATEAU!"**

*dit* MISS HELEN G. CAMPBELL, *directrice du Chatelaine Institute*

Tested and Approved by Serial No. 6 The Chatelaine Institute Maintained by The Chatelaine Magazine

**Les plus grandes expertes en art culinaire du Canada conseillent de ne pas risquer la perte de bons ingrédients en faisant usage d'une poudre à pâte douteuse —elles recommandent la "Magic."**

NE CONTIENT PAS D'ALUN—*Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.*

FABRIQUEE AU CANADA



**Sun Life Assurance Company of Canada**

**Soixante-quatrième rapport annuel—1934**

| | | |
|---|---|---|
| ASSURANCES EN VIGUEUR au 31 décembre 1934 - - - - - - - | | $2,748,725,403 |
| Ce montant considérable, qui représente la fortune, en train de se constituer, de près d'un million d'assurés de la Sun Life, sera versé à ces assurés ou à leurs héritiers avant la fin du vingtième siècle. On ne saurait surestimer cet élément de stabilité économique et sociale. | | |
| NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES (première prime versée) - - - - - | | 236,215,901 |
| RECETTES DE L'EXERCICE - - - | | 159,251,028 |
| DÉBOURSÉS DE L'EXERCICE - - - | | 115,661,302 |
| EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS - - - - - - | | 43,589,726 |
| VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES: | | |
| En 1934 - - - - - - - - | | 88,160,206 |
| Depuis la fondation - - - - | | 888,330,239 |
| ACTIF - - - - - - - - - - | | 665,378,716 |
| Obligations—d'États, de municipalités, de compagnies de service public, etc.; actions privilégiées et actions ordinaires; prêts hypothécaires; immeubles; prêts sur polices de la Compagnie; espèces en banque, etc. | | |
| PASSIF - - - - - - - - - - | | 651,115,551 |
| Près des neuf dixièmes de cette somme constituent le fonds de réserve des polices—le montant mis de côté pour garantir que tous les payements relatifs aux polices seront effectués à leur échéance. | | |
| CAPITAL VERSÉ ($2,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires - - - - | $3,299,728 | |
| RÉSERVE pour dépréciation des prêts hypothécaires et des immeubles - - - | 5,012,619 | |
| SURPLUS - - - - - | 5,950,818 | |
| | | $14,263,165 |

Les obligations et les actions ont été évaluées suivant les données autorisées par le département fédéral des Assurances du Canada et conformément aux données autorisées par les départements des Assurances des différentes provinces du Canada et par la *National Convention of Insurance Commissioners* des États-Unis. La méthode des primes [illegible] nettes a servi de base au calcul des exigibilités relatives aux [illegible] chiffres ainsi obtenus sont plus élevés que les réserves exigées [illegible] fédérale des Assurances.

**Sun Life Assurance Company of Canada**

# A la législature

REGINA. — Controverse entre M. J. Coldwell, principal d'école à Régina et leader du parti C.C.F., et la commission des écoles publiques, à propos d'absence pour fins de politique. M. G. H. Williams, chef de l'opposition, fait revivre la question en proposant la clause suivante: "Rien dans cette loi n'empêchera les commissaires d'écoles d'exercer leurs droits de citoyen comme la participation aux affaires publiques et la candidature aux élections, pourvu que les congés ainsi nécessités ne nuisent pas à leurs fonctions d'officiers scolaires. Et les absences ainsi motivées ne seront pas préjudiciables aux droits et privilèges des commissaires d'école en question.

:::

## DETTES DES FERMIERS

NOUVEAU SYSTEME DE REMBOURSEMENT

REGINA. — M. A. Lopton, libéral de Pheasant Hills, a proposé un amendement à la motion de M. George Williams, chef de l'Opposition, dans le but de financer le prêt agricole de la Saskatchewan.

La motion de M. William proposait le paiement par le trésor public directement moyennant la vente des céréales à prix fixes.

Or, l'amendement de M. Loptson abolirait ces prix fixes, par l'adoption d'un système spécial d'obligations.

M. Loptson déclare que la dette totale des fermiers de la Saskatchewan est de $400,000,000 et qu'elle pourrait être réduite à $3,000,000 000 par cette nouvelle loi de redressement. Et il suggère que ce montant pourrait être remboursé par le fédéral moyennant l'émission de bons payés au gouvernement par l'office fédéral du prêt agricole, avec le concours du ministère de la finance ou par l'intermédiaire de la Banque centrale du Canada.

:::

## AUGMENTATION DE L'AIDE AUX VETERANS

REGINA.—Ceci ressort de la condition lamentable de certains vétérans de Moose-Jaw. Une visite de leurs "domiciles nous a rappelé les taudis de certaines grandes villes industrielles," a déclaré M. W. G. Ross, libéral de Moose-Jaw, alors qu'il proposait une motion pour augmenter les pensions aux invalides et aux vétérans de la grande guerre. Cette motion a été approuvé à l'unanimité.

:::

## Défaite au comité

REGINA. — Une motion ayant pour effet d'interdire les "slot machines", dès le 1er mai, au lieu du 1er juillet, fut défaite au comité des bills privés.

:::

## Vente illégale d'orignal à Prince-Albert

REGINA. — M. W. G. Ross, libéral de Moose-Jaw, a vertement critiqué la négligence croissante dans l'application des lois protectrices du gibier. Il qualifie d'inutile et d'inefficace le présent système de gardes-chasse.

:::

## M. T. C. Davis explique ces changements

REGINA. — M. T. C. Davis, procureur général, dit que le problème du pacte personnel des hypothèques et des contrats est résolu par l'office du redressement de la dette en vertu d'un moratoire.

Il n'est plus question de poursuite pour balance non payée.

Dans une autre clause, M. Davis fait voir que dans une vente de terre en cours de justice maintenant, une réserve est faite à l'amiable, sur la valeur actuelle. Si, dans le passé, la loi avait été telle qu'elle est aujourd'hui, on aurait évité bien des troubles, dit-il. Anciennement, lorsqu'il y avait foreclusion absolue, l'hypothécaire reprenait la terre et cette rentrée en possession était considérée comme un acquittement de la dette. D'après la loi, à présent, l'hypothécaire en outre de la possession de la terre en son nom, peut, en plus, poursuivre en justice pour obtenir le montant de l'hypothèque. Certaines exemptions sont reconnues par la loi, mais le jugement, une fois rendu, demeure, bien que parfois le fermier soit exempt de saisie. De plus, le fermier peut toujours refuser ces exemptions pour obtenir un emprunt de l'office du crédit agricole.

:::

## Un bill d'extension de pouvoirs

Pour fixer les prix du charbon

REGINA. — M. J. Patterson, ministre des ressources naturelles, est le promoteur d'un bill très important. Entre autres pouvoirs, il peut fixer des prix du charbon dans la province, de temps à autre.

Ces pouvoirs sont octroyés par le lieutenant gouverneur en conseil et les règlements en cette matière seront publiés dans la Gazette Officielle.

:::

## Les chèques du secours

REGINA. Pour un montant de $10 000 000, les chèques du secours direct 1931-32, doivent être retournés immédiatement d'après une déclaration du premier ministre Gardiner trésorier provincial. Des négociations avec Ottawa rendent cette mesure possible. Il s'agit maintenant des chèques des divisions "A" et "B".

:::

## Réduction de dépenses

MILEAGE EXCESSIF DURANT LES ELECTIONS

REGINA. — Une enquête se poursuit en ce sens pour fournir un rapport à la législature, bientôt.

:::

## Nouvelles pénalites

REGINA. — Pour ceux qui ne paient pas leurs taxes à la ville, une amende de 7% des arrérages sera ajoutée aux taxes non payées, après le 31 décembre de l'année où la taxe est imposée.

:::

## Perte de $77,135

REGINA. — La perte nette de la Commission de l'énergie électrique de la Saskatchewan, est estimée à $77,135, selon le rapport 1934 déposé à la Chambre.

Cette Commission dessert 123 villes et villages, avec 1,357 milles de fils et 14 dynamos.

:::

## L'extension de la préférence britannique

REGINA. — Par un vote unanime, la législature exige du fédéral la préférence britannique dans les traités de commerce avec les autres pays. Elle demande des traités de commerce avec les Etats-Unis, afin d'abaisser le tarif et d'enlever les restrictions artificielles du commerce. Après amendement et sous-amendement, la résolution actuelle se lit comme suit: en résumé (1) Le rétablissement et le développement de l'agriculture pour la prospérité générale.

(2) Réduction des prix de production et l'organisation du marché agricole.

:::

## Tous les employés tombent sous cette loi

AMENDEMENT A LA LOI DU SALAIRE MINIMUM — LA COMPENSATION AUX OUVRIERS EST CHANGEE

REGINA. — Pour éclaircir la clause légale sur le salaire minimum, un amendement est proposé à la législature, pour définir ce qu'il faut entendre par l'expression: (magasin" (shop. C'est non seulement l'endroit où les marchandises sont étalées et vendues, mais aussi tout compartiment réuni au magasin.

Les amendements à la loi de compensation des ouvriers, limitent à 30 jours le temps de réclamation après un accident de travail.

:::

## Des suggestions

REGINA. — M. W. J. Patterson attire l'attention de la Chambre sur nos resources naturelles inexploitées. A propos de reboisement, il dit que le bois n'est pas près de manquer dans la Saskatchewan. Actuellement, nous avons 15,500,000 acres de forêt propres au commerce et 36,000,000 d'acres en plantations. Annuellement, la coupe du bois n'atteint pas le surplus du reboisement. C'est le feu qui est le plus grand destructeur des forêts.

:::

## DEPENSES DU SECOURS

SURPLUS DE $23,161,325

REGINA. — On demandera à la législature le vote de $23,161,325 comme supplément du secours direct pour balancer les dépenses de 1934-35. Le vote supplémentaire de l'an dernier était de $12,163,173.

:::

## Pas de contract personnel

REGINA. — Le droit de collecter dans les contracts personnels et hypothèques de ventes de terres, est désormais aboli. Cet amendement au code civile de 1933, fut proposé à la Législature par M. T. C. Davis, procureur-général.

La nouvelle législation n'aura pas d'effet rétroactif.

:::

## Compagnie de grains accusée

La cause portée devant la Commission du Grain

REGINA. — D'après une déclaration de M. T. C Davis, procureur général, l'enquête se poursuit.

Selon une lettre produite en Chambre le vice-président d'une compagnie de commerce de Winnipeg, aurait commandé à un de ses agents de la Saskatchewan de charger un char de 960 boisseaux d'orge humide 3 C.W. en plaçant sur le dessus et près de la porte, 300 boisseaux d'orge sèche 3 C.W., dans l'intention d'obtenir pour tout le chargement le grade sec 3 C.W.

# Nouvelles

## Ouverture de la session du Manitoba

Prévention des abus commerciaux

WINNIPEG. — On compte beaucoup sur le programme fédéral pour résoudre le problème de la sécheresse.

M. W. J. Tupper, lieutenant gouverneur a lu le discours du trône.

En outre des prix pour les produits agricoles, le discours souligne aussi l'urgence de la réduction des taux d'intérêts.

On requiert l'effort collectif des Chambres pour arriver à des résultats pratiques.

:::

## Défaite prédite

EDMONTON. — M. D. M. Duggan, lors du débat sur le discours du trône, a prédit la défaite des U.F.A. aux prochaines élections générales.

:::

## On demanderait un chemin de fer

EDMONTON. — Il est possible que la législature de l'Alberta demande au gouvernement fédéral de construire une ligne de chemin de fer de $50,000,000 de la rivière de la Paix à la côte du Pacifique. W. E. Bailey, fermier-uni, Rivière de la Paix, a donné avis d'une résolution en ce sens.

:::

## Crerar nommé

LE PAS, Man. — M. T. A. Crerar, autrefois ministre au fédéral, a, été choisi comme candidat libéral du district de Churchll pour les prochanes élections générales.

:::

## Déficit de $373,977

VICTORIA. — M. John Hart, ministre des finances, annonces un déficit de 373,977 pour la Colombie, d'après un raport du dernier exercice financier.

## PATTULO VEUT CHANGER LA CONSTITUTION

**Le premier ministre de la Colombie canadienne déclare à Victoria que la nécessité d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est maintenant reconnue par tous les partis à Ottawa**

VICTORIA. — Parlant ici, M. Pattulo, premier ministre, a déclaré: "A l'heure actuelle, nous achetons chaque année dans l'Est canadien pour $90 millions de plus que ces provinces ne nous achètent. La Colombie est une mine d'or inépuisable pour nos amis de l'Est qui dans l'ensemble, ne s'en rendent probablement pas compte du tout. Cela ne peut pas continuer comme ça. Par le discours, la persuasion, il nous faut à tout prix redresser cette situation.

"La nécessité d'amender le B.N.A. Act est maintenant reconnue à l'unanimité par tous les partis à Ottawa. Quant à nous, nous réclamerons des amendements susceptibles de mettre la Colombie en meilleure posture financière. Il faut que les conflits d'attributions et les chevauchements cessent, et aussi que les provinces aient des sources de revenu suffisantes pour permettre une bonne administration provinciale et partant municipale.

"Il nous faut des débouchés extérieurs. Le département du commerce a bien travaillé pour nous en trouver, mais je crois qu'il faut aller plus loin, et j'en parlerai à Ottawa. Notre gouvernement fédéral doit conclure avec les pays étrangers des accords à cet effet.

"Si nos démarches auprès du gouvernement central restent vaines, le gouvernement de la province s'entendra avec les industriels pour rendre possible le troc de leurs produits contre les produits étrangers dont nous avons besoin."

:::

## Banque néfaste

VICTORIA. — M. G. McGeer, de Vancouver, dit que la Banque du Canada est contraire à l'intégrité nationale. Il prétend qu'elle est une menace à la stabilité économique et au bien général.

:::

## Colons dans l'Ouest

Depuis le commencement de 1932, le Canadien National a aidé 3,600 colons à retourner sur des terres dans l'Ouest. Dans Québec, en deux ans, c'est-à-dire en 1933 et 1934, il a aidé à en placer plus de 35 000. Un grand nombre de ces colons étaient assistés directement dans les villes avant de s'établir sur la terre.

:::

## A la Chambre de Commerce

PRINCE-ALBERT—M. J.-H. Strong, est le nouveau président de la Chambre de Commerce de la ville. M. W. J. Murphy est élu à l'unanimité vice-président.

Le secrétaire annonce du progrès. A l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce, à l'Hôtel Empress, M. J. H. Strong a été choisi d'emblée président pour succéder à M. C. H. McIntosh. M. W. J. Murphy devient vice-président et M. E. T. Pagshaw reste trésorier et M. R. H. Hall, auditeur honoraire.

:::

## Les fermiers opposés à l'avance de l'heure

PRINCE-ALBERT. — Cette mesure de l'avance de l'heure nuirait aux travaux de la ferme et embarrasserait beaucoup les écoliers de la campagne obligés de porter des lanternes durant les matinées de l'hiver.

Et les achats par la malle feraient tort aux magasins de la ville.

Une protestation sera envoyée à M. T. C. Davis, procureur général; à la Chambre du commerce; à la société de l'agriculture et aux fermiers-unis de la Saskatchewan.

:::

## L'extermination des loups

PRINCE-ALBERT. — A l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce, une résolution fut adoptée pour presser la législature de la Saskatchewan d'activer la chasse aux loups de plus en plus voraces dans le Nord.

L'échevin J. W. Sanderson, promoteur de la résolution dit qu'il faudrait agir immédiatement, avant la fin de mars. L'intervention du fédéral et du Parc National est requise. L'empoissonnement de ces carnassiers s'impose.

:::

## Marchildon est libre

**Le témoignage ne prouve pas que Laventure fut frappé par une manivelle de démarrage**

BATTLEFORD. — Tel fut le verdict du jury, devant le juge H. Y. MacDonald. — On se rappelle que Marchildon, d'abord accusé de meurtre, fut ensuite accusé d'homicide involontaire.

Le juge MacDonald déclara succinctement que dans un procès devant le jury, il ne faut pas s'en tenir aux possibilités ni aux probabilités, mais à la certitude morale seulement. D'ailleurs, le rapport du docteur Frances McGill, pathologiste provincial, n'établit pas qu'Ovila Laventure fut tué par Marchildon d'un coup de manivelle.

:::

## EXAMENS DE MUSIQUE

CANDIDATS QUI ONT OBTENU DES SUCCES AUX EXAMENS DE L'UNIVERSITE

SASKATOON — L'Université de la Saskatchewan publiait récemment les résultats des examens de musique auxquels prirent part des élèves de divers endroits de la province. Nous donnons les noms des candidats qui ont réussi.

THEORIE

Saskatoon centre. — Primaire avancée — John MacKay (honneur); primaire. — Mary Gilchrist (hon.)

Nord Battleford. — Associé—Golden Muriel (hon.)

Wadena. — Junior — Hélène Tulloch (haute distinction).

Prince-Albert. — Junior — Annie Mamczasz (haute distinction); Cécile Rousseau (haute distinction).

PRATIQUE (Piano)

Saskatoon. — diplômés — Anne Cowie (a passé); Grace Elliot (a passé); Gertrude Lambert (a passé). Emma Leedahl (haute distinction); Félix Lorraine (distinction); Frances Hahn (a passé); Ealoner Wrigth (a passé).

Prince-Albert. — Marie Lefebvre (a passé) Intermédiaire — Lucille Watson (haute distinction); Eloise Kievel (distinction); Alex McKay (distinction). Préliminaire. Irène Bell (distinction); Patsy Lussier (a passé); Denise Dupuis (a passé); Stuart Shirley (a passé); Doris Booth et Harley Johnson (ont passé).

:::

## LA SECHERESSE DE '93

**M. Joe Kernaghan fut témoin d'une plus grande sécheresse en 1893**

PRINCE-ALBERT. — Ce pionnier rappelle qu'alors la région au sud du Lac aux Canards fut dévastée par une sécheresse encore plus intense que celle des dernières années. L'humidité revint grâce à une couche de neige si épaisse que le train passager de Régina à Prince-Albert fut retardé de six semaines; la neige dépassant le convoi en hauteur, en certains endroits.

:::

## Deux morts

CALGARY. — Dans un accident d'auto sur le chemin de MacLeod, deux personnes ont été tuées; deux autres ont été blessées. Le char heurta un poteau du téléphone. Le chauffeur est sous l'accusation d'homicide involontaire.

:::

## MLLE MATTE A HONOLULU

PRINCE-ALBERT, Sask. — Mlle Blanche Matte, secrétaire au bureau du Parc National, est partie, hier, pour un voyage de six semaines à Honolulu. Elle reviendra par la Californie.

:::

## Contrôle du charbon

PAR LE CONSEIL DE VILLE

REGINA. — Le charbon venant des mines de la province ou d'ailleurs, sera soumis au contrôle de la ville pour protéger le public contre les pesées arbitraires.

## LES HOMESTEADS GRATUITS

DETTES REMISES

REGINA. — Le gouvernement provincial s'en remettra au fédéral pour la concession des homesteads.

On peut obtenir des terres moyennant $10,00 de taxes, y compris une certaines résidence et une partie cultivée. Cette politique à propos de homesteads gratuits, dit M. W. J. Patterson, ministre des ressources naturelles, aura autant que possible un effet rétroactif pour les quatre dernières années.

Tous les reliquats de comptes sont remis; ce qui équivaut à $1,020,000. Cependant, les paiements déjà faits ne seront pas remboursés. Le présent ministère, comme par le passé, ne donnera que du terrain propre à la culture.

:::

## En visite à nos bureaux

M. O. Cartier de White Star.

Vente d'écoulement des manufacturiers
D'HABITS D'HOMMES

Cette vente remarquable d'habits vient d'un achat tout-à-fait spécial -- chaque habit est fait sur mesure -- chaque habit est doublé de soie--chaque habit est confectionné de worsted importés. ...Il y a des modes qui se passent de commentaires et des modèles qui s'ajustent à toutes les tailles. Seule une vente spéciale peut produire du linge d'une telle qualité pour
22.50
voyez notre étalage de vitrine
RALPH MILLER Ltd.
915 Avenue Centrale Prince-Albert

Vous souffrez de maladies des voies urinaires ?
LES REMEDES DE L'ABBE WARRE NO 6
vous soulageront comme ils ont soulagé des milliers d'autres personnes
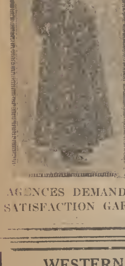
No 1—Rhumatisme
No 2—Nervosité, Manque de Sommeil
No 3—Mauvaise Digestion
No 4—Faiblesse, anémie
No 5—Maladies des Reins
No 7—Toux, bronchites
No 8—Maladies du Coeur
No 9—Excès d'albumine
No 10—Eczéma, clous, boutons
No 11—Constipation, foie
No 12—Retour de l'âge, varices
No 13—Asthme
No 14—Embonpoint (personnes trop grasses)
No 15—Vers
No 16—Coqueluche
En vente chez votre pharmacien, votre marchand, ou directement chez les fournisseurs en gros, le paquet 49c
LA PHARMACIE DE WILLOW-BUNCH
WILLOW-BUNCH, SASK.
AGENCES DEMANDEES
SATISFACTION GARANTIE
TRANSPORT PAYE SUR 4 PAQUETS ET PLUS

WESTERN GRAIN COMPANY LIMITED
Winnipeg, Manitoba
281 élévateurs de campagne au service des cultivateurs
du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta
ELEVATEUR TERMINAL A FORT WILLIAM
Vos affaires sur la Bourse de Grain sollicitées
C. G. SPENCER, président
A. C. REID, gérant-général

Hamilton's
LIMITED
M C. Hamilton, dir.-gérant
Entrepreneurs de pompes funèbres
Téléphones:- 3065 — 3223
25 11ième Rue Est
PRINCE-ALBERT SASK.

Drs Borrowman & Borrowman
Thomas E. Borrowman --- Minnie A. Borrowman
CHIROPRACTICIENS GRADUES DE PALMER
125 — 126 rue Est, PRINCE-ALBERT, SASK.
Edifice Ford, SHELLBROOK, SASK.
Consultations gratuites

A. E. Beggs TAILLEUR et FOURREUR
TELEPHONE 2226
AGENT pour habits faits sur commande:
DRESSWELL CLOTHES of QUALITY WARREN K. COOK
Service de nettoyage à sec et de pressage à la mode du jour
Accordez votre clientèle à ceux qui l'apprécieront
Carré Rowe, en face du Bureau de Poste Prince-Albert

Blue Chain Stores Ltd
Le magasin des vraies aubaines
Assortiments variés pour hommes, dames et enfants
Tissus à la verge à un prix très bas
825--27 Centrale Ave. Phone 2727 Prince-Albert.

Amos' Cigar Store
CIGARES CIGARETTES TABACS
Un bel assortiment de boîtes de chocolat
JOURNAUX MAGAZINES
COURTOISIE SERVICE

Made in Saskatchewan
Wentzler's
STAR LAGER
STAR BREWING CO. LTD.
North Battleford, Sask.

Magnet Grocery
S. JASPAR, prop.
Avenue Centrale - Prince-Albert
Nous ne tenons que des marchandises de première qualité et garantissons entière satisfaction et nos prix sont plus avantageux que partout ailleurs.
Notre personnel est un personnel français toujours accueillant et prêt à vous rendre service.
A votre prochaine visite à Prince-Albert rendez-vous en compte pour vous-même. Voyez nos prix.
Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement.
Notre magasin est situé dans l'Avenue centrale en face du magasin à 15 sous.

Northern Hardware Ltd.
Téléphone 2516
28 -- 10ème rue Ouest (Baker Block)
PRINCE-ALBERT, SASK.
Le bon dépôt où vous trouverez tout le nécessaire pour vos réquisitions de quincaillerie et d'articles de sport de haute qualitée à des prix très raisonnables.
NOUS LIVRONS LES COMMANDES